

Autorisé comme
envoi postal de
deuxième classe.
Ministère des
Postes, Ottawa.

Membre de l'As-
sociation des
hebdomadaires cana-
diens-français et
de la C.W.N.A.

LA VOIX

DE MATANE

8e ANNÉE

LA VOIX DE MATANE, 3 SEPTEMBRE 1953

NUMERO 7

Le corps du capt. Florian Simard re- trouvé à St-Fidèle de Charlevoix

Le corps du noyé trouvé, diman-
che, sur la grève de St-Irène, com-
té de Charlevoix, au lieu dit "Ruis-
seau Jureux", a été identifié posi-
tivement comme étant celui du capi-
taine Florian Simard, commandant
de la goélette "Mont Logan", dispa-
ru dans la nuit du 18 juillet dernier.
L'identification du cadavre a été faite
par des membres de la famille du
capitaine Simard. Elle fait suite à
une brève enquête ouverte par les
détectives de la Sûreté provinciale.

La macabre découverte a été faite
par M. Samuel Lapointe, au cours
d'une promenade le long du rivage.
M. Lapointe s'empresse de chercher
des camarades afin de placer le ca-
davre en lieu sûr. De là, il fut trans-
porté à la morgue de La Malbaie.

On n'a retrouvé sur le cadavre
qu'un morceau de sous-vêtement en
laine, une chemise semblable à celles
que portent les capitaines de goélet-
tes et une chaussette. Le cadavre est

dans un état de décomposition très
avancé.

Le capitaine Florian Simard, 47
ans, demeurait à Ste-Anne-des-Monts,
comté de Gaspé-Nord. Il dirigeait la
goélette Mont Logan assurant le
transport de cargaisons de toutes sor-
tes entre Québec et Sept-Îles. On re-
marqua la disparition du capitaine Si-
mard au moment où la goélette se
trouvait près de la rive nord, entre
l'Île-aux-Coudres et la petite rivière
St-François. C'était le 18 juillet, tôt
le matin. On a supposé qu'il est
tombé dans le St-Laurent au cours
de la nuit en voulant sortir sur le
pont dans l'obscurité. Son fils, qui
l'avait remplacé à la barre à minuit,
est le dernier membre de l'équipage
à l'avoir vu. Ce dernier affirmait qu'il
le vit se diriger vers sa cabine et y
vit de la lumière quelques minutes
après. Vers 4 heures du matin, com-
me le capitaine Simard tardait à ve-
nir prendre son quart, un des mate-
lots se rendit à sa cabine. La lumière
était éteinte et le capitaine disparu.

L'enquête du coroner que prési-
de le Dr Albert Angers, coroner du
district de La Malbaie, n'aura lieu
que tard à l'automne étant donné
que tous les membres de l'équipage
du Mont Logan au moment de la
disparition du capitaine Simard, sont
actuellement en service au Labrador.

St-Jean Cherbourg

Mariage.— En l'église de St-Jean
de Cherbourg, jeudi, le 27 août, à
9 heures, M. l'abbé Morin a béni le
mariage de Mlle Jeanne-Mance Otis,
fille de M. et Mme Luc Otis, avec
M. Henri Lefrançois, fils de Mme
Louis Truchon, tous de St-Jean de
Cherbourg. Voeux de bonheur.



Cette photo représente le Pape qui cause avec les
chauffeurs publics de Rome. La scène évoque la sol-
licitude du Pape pour les humbles et les petits. Tout
récentement, Sa Sainteté manifestait encore cette solli-
citude à l'endroit d'une famille d'ouvriers: M. Casu
Cafre, ayant tragiquement péri au cours d'une dis-
pute survenue pour des motifs politiques, le Saint
Père a voulu qu'on apportât sans retard des secours à
la famille éprouvée. Interprète de l'auguste désir du
Pasteur suprême, la Commission pontificale d'assistan-
ce a pris des dispositions pour l'accueil dans des ins-
titutions—où ils pourront recevoir, selon leurs inclina-
tions, une instruction et une formation suivies—des
quatre fils du disparu, qui a laissé sa famille dans la
gêne. Voilà pourquoi la Conférence catholique cana-
dienne de l'Episcopat, désireuse de permettre au Pape
de continuer ses largesses envers les déshérités, or-
ganise une quête qui aura lieu le dimanche 13 sep-
tembre 1953, dans toutes les églises du pays, en fa-
veur "des charités papales et des victimes de la guer-
re". (Conférence Catholique Canadienne, 447, rue
Sussex, Ottawa.

CARNET MONDAIN

— Le Dr et Mme Guy Plamondon
et leur fille Suzanne, de Montréal,
étaient récemment en notre ville, les
invités de M. et Mme Georges
Tremblay.

— Mlles Thérèse et Jeannine Ber-
geron sont de retour de vacances
passées à Québec et Lévis.

— M. et Mme Léonce Levasseur
sont de retour d'un voyage sur la
Côte Nord.

— M. et Mme Jean Dufresne et
leur fille Paulette résideront à St-
Jean de Dieu.

— Mme Jules Perreault, de Baie-
Comeau, était récemment en notre
ville, l'invitée de M. et Mme Gré-
goire Gauthier.

— M. Claude Levasseur, de Baie-
Comeau, est présentement en visite
chez M. et Mme Emile Levasseur.

— MM. et Mmes Sabin et Jean-
Paul Levasseur sont de retour d'un
voyage sur la Côte Nord.

— Mlle Ginette Dionne, é.g.m. à
Rimouski, était récemment chez ses
parents.

— M. Roger Côté, de Québec, é-
tait récemment en notre ville.

— M. et Mme Raymond Turgeon
sont de retour d'un voyage en Gas-
pésie.

— M. et Mme Raoul Lévesque
sont présentement en voyage à
Montréal.

— Mme A. Langlois est de retour
d'un voyage à Montréal.

— M. et Mme Louis-Philippe Lé-
vesque, de Chicoutimi, étaient en no-
tre ville, ces jours derniers.

— M. Georges McMullen est de
retour d'un voyage d'affaires à La
Tuque.

— Mlle Lucette McMullen, hospi-
talisée à Mont-Joli, était récem-
ment en notre ville.

— M. et Mme Jean-Marie Côté
sont de retour d'un voyage aux Etats-
Unis.

— M. et Mme Alfred Ross sont de
retour d'un voyage aux Etats-Unis.

DEL-VAL

Va-et-vient.— M. et Mme Jacques
Harlessk, de Lachine, sont présente-
ment en voyage chez leurs parents,
à Del-Val.

— M. Omer Roy, Mmes Samuel,
Arsène Roy et Maurice Lévesque
ainsi que Mlle Estelle Roy et M.
François Roy sont de retour d'un
voyage à Lachine où ils assistaient
au mariage Roy-Harlessk.

— Mlle Simone Roy, de Lachine,
était récemment l'invitée de plusieurs
parents à Del-Val.

Départ d'un missionnaire

Le Rév. Père Léonard Lévesque,
s.j., doit bientôt quitter le pays pour
aller fonder une mission sur l'île
Formose pour les Chinois réfugiés.

Originaire de Mont-Joli, le Rév.
Père Lévesque a fait son cours clas-
sique au Séminaire de Rimouski. Le
21 janvier dernier il revenait au pays
après un séjour de 17 ans chez les
Chinois, dans le diocèse de Suhow.

Le Père Lévesque a passé la der-
nière quinzaine d'août chez des pa-
rents et amis de notre région.

Nous lui souhaitons un long et
fructueux apostolat auprès de ces
Chinois qu'il a appris à aimer et dont
il s'est fait des amis.

SAINT-PAULA

Va-et-vient.— M. et Mme Charles
Chouinard, de Matane, ont visité des
amis, récemment.

Mariages.— Le 19 août, fut béni
le mariage de M. André-Albert
McDonald avec Mlle Jeanne Léves-

FAITS DIVERS

WAGONS RENVERSES

Six wagons ont été renversés
quand deux trains de fret du C.N.R.
se sont frappés à Luceville. L'acci-
dent est survenu le matin sur une
voie d'évitement. Malgré les dom-
mages assez considérables qui ont été
causés, la circulation était rétablie
deux heures plus tard.

NOYÉ REPECHÉ

On a retrouvé sur la rivière Moi-
sie le corps de M. Oscar Tremblay
qui s'était noyé il y a quelques jours.
Contracteur pour la compagnie Iron
Ore, M. Tremblay était tombé dans
la rivière à environ 38 milles de
Sept-Îles. Les restes du défunt ont
été transportés par avion jusqu'à Ma-
tane et ensuite à Ste-Félicité où a
eu lieu l'inhumation.

NOUVEAU SYNDICAT

Un Syndicat de l'U.C.C. a été fon-
dé cette semaine à Val-d'Espoir, en
Gaspésie. L'assemblée de fondation
réunissait une centaine de personnes
et 25 cultivateurs payèrent sur-le-
champ leur cotisation au nouveau
groupe. M. Gustave Leblanc en a
été élu président et M. Oliva Cou-
ture vice-président.

SCIERIE INCENDIÉE

La scierie de M. François Pelle-
tier, située à deux milles du village
de Ste-Irène, a été détruite par un
incendie. Le feu aurait été allumé
par un amas de bran de scie. Une
forte quantité de billots qui se trou-
vait à proximité a aussi été détruite
par le feu.

Dernier pèlerinage au sanctuaire de la Pointe-au-Père

Le pèlerinage annuel des paroissiens
de St-Anaclet a clôturé la sai-
son des pèlerinages paroissiaux, au
sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-
au-Père. Les pèlerins s'y sont rendus
en groupe imposant, ces jours-ci,
sous l'égide de leur curé, M. le chan.
Félix Jean, curé de St-Anaclet.

D'AUTRES IMPORTANTS GISEMENTS MINIERS SONT DECOUVERTS DANS L'UNGAVA

Ingénieurs européens venus se
renseigner au sujet de Fenimore

Une mission de techniciens, repré-
sentant des entreprises sidérurgiques
de la Hollande et de l'Allemagne de
l'Ouest est arrivée d'Europe par a-
vion à la propriété de Fenimore Iron
Mines dans l'Ungava pour étudier les
procédés qu'on y emploie et le po-
tentiel de production. M. J.-A. Retty,
géologue canadien bien connu et pré-
sident de Fenimore, est sur les lieux
depuis le début de juillet.

Cette nouvelle est annoncée dans
un rapport que la compagnie vient
d'adresser à ses actionnaires. A la
fin de mai, Fenimore annonçait
qu'elle poursuivait des négociations
en vue de la vente de concentrés de
minerai de fer outre-mer et qu'elle
proposait de fournir un certain pour-
centage de sa production future en
retour de la finance requise pour ef-
fectuer les installations minières et
maritimes nécessaires pour amener la

Emission de vœux temporaires

Une religieuse Dominicaine, ori-
ginaire de St-Jérôme de Matane, a
émis des vœux temporaires lors d'une
cérémonie de vœux et de profes-
sion, à la Maison-Mère de sa com-
munauté, à Québec. Il s'agit de la
R.S. Albert-le-Grand, née Paulette
Grant.

Effets d'un orage, à Amqui

Des orages électriques se sont suc-
cédés à Amqui, jeudi et vendredi soir
derniers. Le second a causé le plus de
dégâts car la foudre est tombée sur
un transformateur, occasionnant un
début d'incendie à la maison de M.
Maurice Boulianne, située à proxi-
mité. La situation fut rapidement
maîtrisée, avec toutefois de légers
dommages à la propriété atteinte.
Les résidents des environs en furent
quittes pour une interruption d'une
heure dans le service de l'électricité.

Base-ball.— Malgré la pluie, la
joute de base-ball qui mettait aux
prises Matane et Amqui eut lieu di-
manche après-midi, à 3 heures, sur
le terrain local. Cette joute, la der-
nière de la cédule, ne favorisa pas
l'équipe matanaise. De son côté, l'é-
quipe d'Amqui mit tout en oeuvre
pour gagner cette partie qui s'est ter-
minée par le compte de 15 à 1 en
faveur du club d'Amqui.

Rentrée des classes.— Elle eut lieu
le 1er septembre, selon la date fixée
par le ministère de l'Instruction pu-
blique. Le mardi 7 septembre, les
écoliers commenceront leur retraite
annuelle. Les prédicateurs seront les
Pères Rédemptoristes qui prêchent
actuellement la retraite paroissiale
des hommes, à Amqui.

Adieu au monde

Mlle Laurette Gagnon, diplômée
de l'Ecole Normale de Mont-Joli, a
dit adieu au monde et à sa famille
pour se consacrer à la vie religieuse
en entrant dans la Congrégation des
RR. SS. du St-Rosaire. Elle est la
fille de M. et Mme Philippe Ga-
gnon, de St-Damase.

L'Assurance-Chômage OU LE Placement

Q. Un syndicat est actuellement en grève à l'usine où je travaille. Toutefois, le syndicat dont je fais partie ne participe pas à la grève. D'un autre côté, si je franchissais la ligne de piquets du syndicat en grève, je serais rayé de la liste des membres de mon propre syndicat. Pourquoi ne puis-je pas toucher des prestations d'assurance-chômage? Ce n'est pas de ma faute si je suis chômeur.

R. Si franchir la ligne de piquets ne vous expose à aucune violence physique, n'entraîne aucun danger pour votre famille, vous êtes considéré comme partie au conflit et n'avez pas droit aux prestations.

Q. Un avocat peut-il me représenter à une séance d'un tribunal arbitral?

R. Oui.

Q. Si je suis certain d'être occupé à un emploi accidentel le jour où je dois me présenter au bureau, pour quoi ne pourrais-je pas me présenter la veille où je ne travaille pas?

R. Rien ne vous empêche de vous présenter la veille si, le jour même, vous devez exercer un emploi occasionnel.

Q. Pourquoi, lorsque vous établissez la durée de ma période de prestations, soustrayez-vous le tiers du nombre de jours de prestations compris dans les trois dernières années?

R. La durée d'une période de prestations s'établit en tenant compte des contributions versées pendant les cinq dernières années. Par conséquent, certaines contributions interviennent plus d'une fois et, sans cette déduction du tiers des prestations déjà touchées pendant les trois dernières années, la personne qui présente réclamation sur réclamation bénéficierait d'un avantage indu.

Q. D'après quel critère établit-on les taux de prestations pour les célibataires et les soutiens de famille?

R. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un régime d'assurances sociales. La personne avec charges de famille doit pourvoir à la subsistance de ces charges de famille et il en est tenu compte.

Q. Je suis incapable de travailler parce que mon épouse est malade. Puis-je toucher des prestations?

R. Être disponible pour un emploi constitue une condition d'attribution des prestations. Si la maladie dont souffre votre épouse vous oblige de rester continuellement à ses côtés, vous n'êtes pas disponible. Vous n'avez donc pas droit aux prestations.

Q. Je verse des contributions depuis cinq ans à la caisse d'assurance-chômage. Aujourd'hui, simplement parce que je me marie, on me refuse le droit de toucher des prestations. Voilà qui ne semble pas très juste. Pourquoi?

R. Une personne ne peut bénéficier des prestations d'assurance-chômage que si elle veut travailler mais ne peut se trouver un emploi. Ordinairement, lorsqu'une femme abandonne son emploi pour se marier, elle reconnaît qu'elle ne continuera pas à travailler. Autrement, elle ne quitterait pas son emploi. Si elle travaille pendant au moins 60 jours après son mariage, ou après sa première cessation d'emploi suivant son mariage, et démontre ainsi qu'elle n'a pas rompu tout lien avec le marché de la main-d'œuvre, elle a droit aux prestations quand elle retombe en chômage.

Q. J'ai travaillé pendant plus de 60 jours depuis mon mariage et j'ai quitté mon emploi la semaine dernière. Puis-je toucher des presta-

tions? Je suis disponible pour un emploi et je suis capable de travailler.

R. Une femme, mariée dans les deux années qui précèdent la présentation de sa réclamation, doit avoir travaillé au moins 60 jours depuis son mariage et si elle était en chômage lors de son mariage. Si elle occupait un emploi lors de son mariage, cependant, elle doit avoir travaillé au moins 60 jours depuis qu'elle a quitté l'employeur pour qui elle travaillait alors.

Q. Je suis en chômage et je touche des prestations depuis cinq mois. Maintenant, je voudrais me marier mais j'aimerais savoir si je perdrai tous mes droits aux prestations qui me restent dues. Si je dois reprendre le travail après mon mariage, pendant combien de temps devrai-je travailler avant d'avoir droit aux pres-

tations?

R. Si une femme se marie pendant qu'elle est en chômage, elle ne peut toucher de prestations avant de travailler pendant au moins 60 jours chez un employeur qui n'a aucun lien de parenté avec elle.

Résumé des lois de chasse

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, l'hon. Dr C.-E. Pouliot, annonce que son Département de la Chasse vient de publier, sous forme de fascicule, le Résumé des lois de la Chasse pour 1953. Les chasseurs sont priés d'exiger cette publication bilingue en prenant leur permis de chasse, afin de connaître la législation concernant la chasse en général dans la Province de Québec.

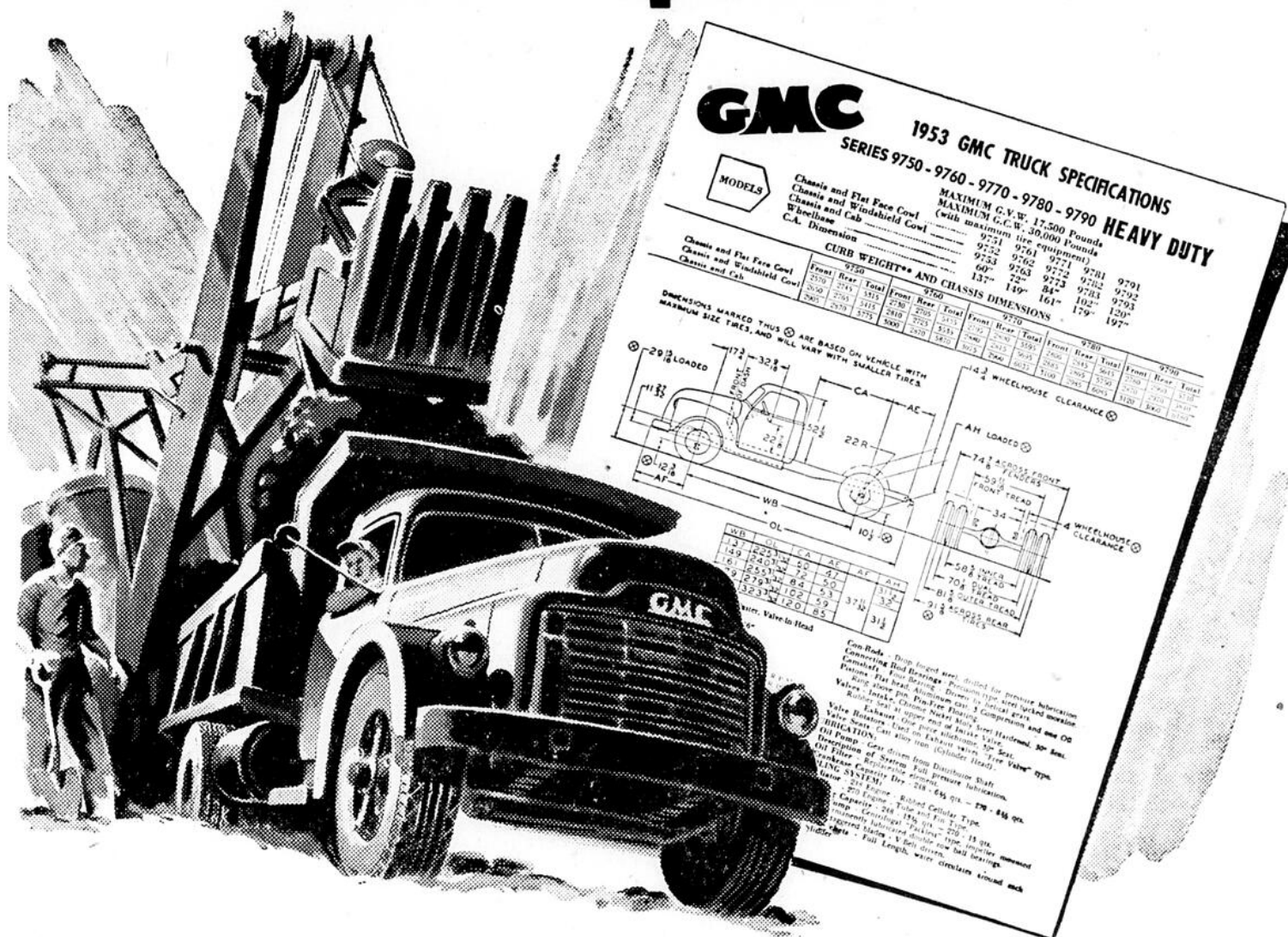
La chasse à l'original mâle (les femelles et les jeunes sont protégés à l'année) s'étendra du 9 au 25 octobre dans les zones C, D et E, et demeurera fermée dans les zones A et B.

La saison de chasse au chevreuil a été fixée pour les zones A et B, entre les 1er et 30 novembre, pour la zone C, entre le 25 septembre et le 24 novembre, pour la zone D, entre le 1er octobre et le 30 novembre, et pour la zone E, entre le 15 septembre et le 14 novembre. On pourra chasser le chevreuil femelle et ses petits dans les C, D et E seulement, mais il est entendu que le détenteur d'un permis n'aura droit qu'à une seule tête. La chasse aux oiseaux indigènes et migrateurs comporte de légers changements. On pourra chasser le faisan mâle ou femelle, moyennant un permis spécial de \$1.10, partout dans la province entre le 19 septembre et le 4 octobre. Comme le Département de la Chasse a libéré encore cette année un bon nombre de faisans dans plusieurs régions de la province, il a pu fixer la prise journalière à 3 oiseaux, la limite de saison à 9, sans limite de possession.

La perdrix grise et de savaie se chassera du 19 septembre au 15 novembre et la perdrix hongroise, du 19 septembre au 11 octobre. Le 6 janvier 1954 marquera la date ultime

de possession pour la perdrix. Les saisons de chasse aux canards, aux oies et aux outardes, s'étendront, pour le district nord, du 12 septembre au 10 novembre, pour le district central, du 19 septembre au 17 novembre, et pour le district sud, du 3 octobre au 1er décembre. La chasse à la bécassine de Wilson du district nord, du 19 septembre au 23 octobre, et du district central et sud, du 3 octobre au 6 novembre. On remarquera que la chasse aux oiseaux migrateurs durera 3 jours de plus que celle de l'an dernier, que la limite de possession et la limite quotidienne ont été légèrement augmentées, et qu'il n'y a point de limite de saison. Le 31 mars 1954 a été fixé comme date ultime de possession pour les oiseaux migrateurs. Les prix des licences demeurent les mêmes que l'an dernier, soit pour le petit gibier, \$1.10 résidents, \$5.25 non-résidents, pour le faisan, permis spécial résidents et non-résidents \$1.10, pour le chevreuil seulement, \$2.10 résidents, \$15.50 non-résidents, pour l'original seulement, \$7.25 résidents, \$30.50 non-résidents.

"Vérifiez les spécifications"



Oui, il y a un GMC spécifiquement construit pour vous!

Les camionneurs expérimentés savent qu'il n'y pas de "camion pour tout service". Chaque genre de camionnage présente ses propres problèmes et ses exigences particulières—chacun exige un camion conçu en vue du service particulier. C'est pour cela qu'il y a une plus grande mesure d'utilité et de capacité dans chaque camion GMC, car chacun de ces camions est spéci-

fiquement construit pour le service auquel il est destiné. Ils sont conçus et construits avec un choix d'essieux, de transmissions et de moteurs, afin que votre GMC puisse donner plus longtemps un service meilleur, tout en réduisant les frais d'usage et d'entretien au minimum. Votre marchand de camions GMC peut vous épargner de l'argent en spécifiant un camion GMC qui répondra exac-

tement à vos besoins. Empressez-vous d'aller le voir pour vous procurer un vrai camion!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



L. THIBAUT & FRERES ENR., MATANE

VENDEUR PONTIAC — BUICK — CAMIONS G.M.C.



L'HÔTEL DU C.N.R. À MONTRÉAL



M. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, annonce que la construction d'un grand hôtel de congrès sur le site de la Gare Centrale, à Montréal, a été approuvée par le conseil d'administration du Canadien National et le coût en sera inclus dans les prévisions budgétaires que le chemin de fer soumettra au comité parlementaire des chemins de fer, et figurera dans le programme financier qui sera proposé au Parlement. Le nouvel hôtel, dont le coût est estimé à \$20 millions de dollars, comptera 20 étages renfermant quelque 1,000 chambres et des salles de congrès où pourront s'assem-

bler 4,000 personnes et s'asseoir 2,500 personnes à des banquets. M. Gordon ajoute que cet hôtel servira grandement l'industrie touristique et fera beaucoup pour attirer des congrès et des visiteurs au Canada ce qui sera dans l'intérêt de Montréal, de la province de Québec et du Canada en général.

Le dessin d'architecte ci-dessus montre la façade du nouvel hôtel sur la rue Dorchester, à gauche, et sur la rue Mansfield, à droite. À l'extrême gauche, on voit l'édifice international de l'Aviation déjà construit, qui est aussi propriété du Canadien National, et l'on pourra se faire une idée de la

grandeur du nouvel hôtel en comparant la taille des deux édifices. Entre l'hôtel et l'édifice de l'Aviation le dessin montre le nouvel édifice de bureaux du chemin de fer qui est projeté pour plus tard. L'hôtel lui-même fait partie d'un plan qui a été longuement discuté entre le chemin de fer et la Ville de Montréal. Lorsque ce plan sera totalement réalisé par le Canadien National et des capitaux privés le site occupé actuellement par la Gare Centrale et ses alentours pourra rivaliser en importance avec le célèbre Rockefeller Centre de New-York.

REPRISE DES TRAVAUX DU CENTRE MARIA-GORETTI A MONTREAL

Entreprise inédite au service de la jeunesse

Les travaux de la construction du Centre Maria-Goretti furent commencés l'automne dernier. Une installation temporaire dans le sous-sol avait permis à l'Oeuvre certaines activités. Ainsi durant l'hiver dernier, quelques centaines de jeunes gens et jeunes filles ont pu en bénéficier. Par suite de l'expropriation par la ville de Montréal de l'hôtellerie du Centre Maria-Goretti, où hébergent présentement 130 jeunes filles sans foyer et protection, les travaux qui reprennent aujourd'hui leurs cours, devront se poursuivre le plus promptement possible, pour permettre non seulement à ces dernières, mais à des centaines d'autres qui de partout réclament secours et protection. Si rien de sérieux ne survient la maison sera terminée au mois de mai 1954.

Un contrat à pourcentage avait été passé avec la Compagnie Lion Construction Inc. pour exécuter les travaux du sous-sol. Mais les Autorités du Centre Maria-Goretti ont invité quelques compagnies à soumissionner pour parachever les travaux moyennant un contrat fermé. Lion Construction Inc., Labrador Construction Ltée, J.-L. Guay et Frères Ltée, Archambault Construction Ltée, et Desourdy Construction. C'est à cette dernière Compagnie que viennent d'être confiés les travaux.

Importance de l'édifice

Situé à l'angle des rues chemin Côte Ste-Catherine et la rue Decelles projetée, le nouvel édifice d'une capacité de 900,000 pieds cubes, aura sept étages. En outre de son gîte pour les indigentes et sans emploi, il comportera une hôtellerie confortable pour plus de 200 jeunes filles; un service de placement qui relèvera du Gouvernement provincial dont les services couvriront la partie ouest de Montréal; un café-restaurant pour accommoder 130 personnes à la fois; une salle de spectacle d'environ 500 sièges; salles de cours, de loisirs, de lecture; enfin plusieurs salons pour les fréquentations. Ces derniers services prouvent l'intérêt spécial que cet institut apporte à l'orientation de nos jeunes.

Si on consulte les statistiques et l'essor prodigieux que prend chaque jour cette entreprise apostolique et

sociale, il n'est pas exagéré de dire que de 600 à 800 jeunes gens et jeunes filles bénéficieront chaque jour des divers services qui y seront offerts. Comme un phare, le Centre Maria-Goretti attirera donc, protégera, guidera notre jeunesse vers un avenir de bonheur.

Appel à la coopération

Le projet est considérable. Il paraît évident qu'une telle entreprise de charité qui chaque année vient en aide à quelques milliers de jeunes filles et jeunes gens compte sur l'aide financière du public. Comme il s'agit d'un projet qui a un caractère non paroissial, ni municipal, mais national, n'y a-t-il pas lieu de compter sur la coopération de tous et de chacun non seulement dans Québec, mais dans tout le Canada? Il s'agit ici de bâtir non pas seulement un édifice, mais bien l'avenir de notre jeunesse. Quel foyer de la province de Québec comme d'ailleurs, ne désire pas que ses jeunes filles et jeunes gens soient aidés et protégés?

Aider la construction du Centre Maria-Goretti c'est donc faire oeuvre apostolique et nationale de la plus haute importance. Toute offrande, ne fût-elle que celle d'une brique, sera donc accueillie avec reconnaissance au Centre Maria-Goretti, 3351, chemin Côte Ste-Catherine, Montréal.

Bénédiction des travaux

Un événement très simple, mais à la fois très significatif a marqué officiellement la reprise des travaux du Centre Maria-Goretti le 25 août dernier. Sur la dalle supérieure de ciment, l'autel de sainte Maria Goretti avait été dressé. Le R.P. Alfred Laplante, c.s.c., directeur du Centre Maria Goretti, y célébra la sainte messe. Architecte, entrepreneur, contremaîtres, en un mot tous les artisans de l'entreprise, avec leur livrée et instruments de travail, y assistèrent.

A l'issue de la messe, le Père Laplante a béni le chantier et les instruments de travail des ouvriers. En proposant à tous Saint Joseph, modèle des travailleurs, il rappela que la dignité et la valeur du travail ne consiste pas dans ce qui est fait, mais dans les dispositions d'esprit et de coeur des travailleurs.

Bénédiction d'une école à St-Zénon du Lac-Humqui

Son Exc. Mgr Chs-Eug. Parent, archevêque de Rimouski, a béni dimanche le 16 août, l'école du village devant une grande foule de paroissiens. Son Excellence était accompagnée de son secrétaire et de plusieurs curés des paroisses environnantes, entre autres: les Rv. Emile Côté, v.f., curé d'Amqui, Frs Lavoie, curé de St-Léon-le-Grand, Aurèle Lévesque, curé de St-Vianney, Emile Dubé, curé de Ste-Irène, et quelques autres. Y assistaient aussi M. Odilon Chabot, inspecteur régional, de Sayabec, M. Albert Cyr, président de la Commission scolaire, les commissaires, ainsi que M. Pierre Bérubé, maire et constructeur de cette nouvelle école.

Après la bénédiction, M. le curé Laurent Lavoie souhaita la bienvenue à Son Excellence, présenta à l'assistance l'inspecteur Chabot. M. Chabot adressa la parole et félicita les paroissiens qui ont su reconnaître l'importance de l'instruction en érigeant cette école moderne de 4 clas-

ses, et dit que nous pouvons maintenant donner des cours jusqu'à la 9e et 10e année; il donna des conseils appropriés et insista surtout pour que notre paroisse envoie chaque année au moins 3 jeunes filles à l'école normale d'Amqui afin d'avoir le personnel enseignant ici même et demanda aux gens de collaborer avec les membres de la Commission scolaire et le personnel enseignant.

La bénédiction fut suivie d'un salut solennel; le Rv. Emile Côté officia, assisté des Rv. Frs Lavoie et Emile Dubé. Le chant fut exécuté par la chorale des jeunes filles avec Mme Hector Doucet à l'orgue, et suivi d'une allocution de Son Excellence, qui sut donner des conseils éclairés aux paroissiens qui remplissent l'église. Son Excellence expliqua les prières officielles dites par l'Eglise en cette circonstance et déclara que l'oeuvre de l'éducation doit commencer à la maison; il demanda la coopération constante, intelligente et éclairée des parents.

SAINT-CLEOPHAS

Mariages.—Le 29 juillet dernier, M. Paul-Emile Joubert, fils de M. et Mme Adélaïde Joubert, épousait Mlle Felina Côté, fille de M. et Mme Antonio Côté, de cette paroisse.

—Le 8 août, Mlle Anita Lizotte, fille de M. et Mme Omer Lizotte, avec M. Bernard Harrison, de Matane, fils de M. et Mme Eugène Har-

ison, de Sayabec.

—Le même jour, M. Arthur Lizotte, fils de M. et Mme Oscar Lizotte, avec Mlle Ruest, de Val-Brillant.

—Le 12, Mlle Ghislaine Pineault, fille de M. et Mme Augustin Pineault, avec M. Yvon Lavoie, d'Amqui.

Va et vient.—M. et Mme Antonin Côté se sont rendus à La Tuque pour y visiter M. et Mme Adrien Côté.

—M. et Mme Euclide Caron, de Val-Brillant, étaient de passage ici, récemment.

—Mme Arcade Côté est de retour de l'hôpital de Rimouski.

—M. et Mme Samuel Boulanger visitaient M. et Mme Fernand Rioux à Bagotville, récemment.

—Mlle Rita Otis est actuellement à Grand-Mère.

—M. et Mme Napoléon Côté et leur fille, de Montréal, ont visité leurs parents, dernièrement.

—M. et Mme Edmond Poirier et M. et Mme Ernest Perreault ont fait récemment le tour de la Gaspésie.

—M. et Mme Michel Valcourt, de St-Gabriel, et leur fils, le Rv. Père Victor Valcourt ont visité des parents avant le départ du Rv. Père Valcourt pour l'Afrique.

—Mlle Marie-Louise Joubert a passé quelques jours à Baie-des-Sables, chez M. et Mme Euclide Joubert.

—M. et Mme Alphonse Pelletier, de St-Gabriel, M. et Mme Euclide Joubert, de Baie-des-Sables, ont assisté au mariage Joubert-Côté.

—Mme François Jalbert a passé quelques jours à Matane.

—M. Joseph Bouffard, de Godbout, a visité M. et Mme Aimé Perreault.

—Mme J.-Charles Miousse était de passage à St-Omer, récemment.

Salle paroissiale reconstruite à Caplan

Une salle paroissiale sera construite à St-Charles de Caplan, comté de Bonaventure. L'édifice sera complètement à l'épreuve du feu et logera les bureaux de la Caisse Populaire. Le contrat a été adjugé à M. Georges Dubé, entrepreneur, de Rimouski. Cette salle remplacera l'édifice comptant 85 ans d'existence qui fut détruit par un incendie en fin d'août, l'an dernier, et qui était l'ancienne église paroissiale.

Un éclat d'acier lui perfore le poumon

Un employé des Chemins de Fer Nationaux, M. Philippe Ruest, de Ste-Rose-du-Dégelis, a reçu en pleine poitrine, au cours de son travail, un éclat de fer qui se détacha du rail. M. Ruest eut le poumon droit perforé par le fragment d'acier qui s'y logea. La victime fut transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu d'Edmundston où son état est considéré comme sérieux, mais satisfaisant.

Madeline Caron parle de:

Sermons

GRÂCE à la radio on peut partout et de partout entendre de très belles choses.

C'est peut-être au chapitre des sermons que cette liberté est plus précieuse, et pendant le carême qu'on peut, à son goût en profiter.

Tant pis si l'abbé Trois-Zed, vicaire de la paroisse perd, chaque dimanche qu'il prêche, sa vie éternelle. Le prédicateur de Notre-Dame, de la Basilique, de tant de grandes et belles églises est, lui, aussi bon orateur qu'apôtre et on l'écoute avec tout le zèle dû à la parole de Dieu et bien moins de distractions.

On sort de là réconforté, fortifié et on voudrait que ça revienne bien plus souvent.

Naturellement on n'a pas chaque jour un beau sermon à écouter mais il y a moyen de faire chaque jour provision de ciel sinon en écoutant de belles choses du moins en lisant une belle page ou deux.

Surtout il ne faudrait pas opter pour ceci ou cela parce qu'on a entendu dire que c'est bien et s'en contenter si soi-même on ne le goûte guère.

Manger avec appétit aide à digérer et cela vaut aussi et peut-être plus pour l'esprit que pour le corps. Qu'on lise ce qui nous rend meilleur, ce qui donne courage ou du moins, et pour commencer, la résolution de faire mieux. A chacun son goût.

La grande sainte Thérèse promettait le Ciel à qui ferait chaque jour un quart d'heure de méditation. Il est probable qu'un quart d'heure chaque jour consacré à une lecture "tonique" donnerait la paix à bien des gens. Ce serait comme une gymnastique de bonne humeur, d'optimisme, sans oublier l'amour du prochain et le pardon des injures petites ou grandes. Surtout le pardon et l'oubli des petites injures — ce sont celles qui reviennent le plus souvent et une piqure d'épingle qui s'infecte peut causer bien des ravages.

Si la maîtresse de maison, la mère de famille s'installait confortablement, avec une bonne lumière — peut-être dans une berceuse, pour lire quelques lignes pacifiantes, gageons que toute la maison s'en ressentirait.

Détente? Sérénité? Bien fin qui pourrait décider comment et pourquoi cela s'est opéré. Trop de ménagères travaillent sans s'asseoir un moment pour souffler et oui: sans le temps de casser une croûte de temps à autre.

Dans tous les bureaux, dans les usines, on donne aux gens le temps de boire une tasse de café ou de prendre une bouchée. Pourquoi pas en faire autant à la maison? Une berceuse, une tasse fumante; une bonne lampe et l'électricité allumée si le temps est gris, autant de choses qui donnent à de courtes minutes le pouvoir de reposer et de réconforter qui en a besoin.

Et se reposer, si on en croit saint Paul, ça fait partie de ce tout qui doit se faire pour la gloire de Dieu. Le carême, ça serait un bon temps pour commencer!



(TOUS DROITS RÉSERVÉS)

Service et courtoisie aux marchands

ROBERT OTIS

FRUITS ET LEGUMES EN GROS
211, Ave. St-Jérôme,
Tél. 46 — Entrepôts, 31
MATANE Qué.

Les notaires du district fêtent MM. Gérard Dionne et Marc-André Fillion

Suivant la coutume établie dans la région de Rimouski, il y a déjà plusieurs années, à l'instigation de feu le notaire J.-E. Couture, les notaires du district se sont réunis, dimanche dernier, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de pratique de Me Gérard Dionne, d'Amqui, et de Me Marc-André Fillion, de Rimouski.

Dimanche après-midi, les jubilaires et leur famille furent les invités du notaire Jean-Marie Gagnon, de Mont-Joli, qui avait réuni en son chalet de Grand Mitis, tous les notaires du district et leurs épouses. Cette réunion intime souligna la solidarité et l'amitié ferme qui unit les notaires. Quoi de plus triste qu'une

réunion de notaires sous la pluie? Bien des gens qui ont nourri en leur esprit cette illusion chère aux littérateurs, que les notaires sont les plus ternes des hommes, seraient surpris de voir ce que peut receler de gaieté et de bonne humeur un groupe de notaires, même sous la pluie.

Au cours d'un banquet officiel à l'hôtel Commercial, de Mont-Joli, sous les auspices de l'Association des notaires du Bas St-Laurent, Me Joseph Dubé, président de l'Association, présenta ses vœux aux notaires Dionne et Fillion en soulignant tout ce que peut représenter de patience et de sacrifice vingt-cinq ans de pratique du droit en matières non contentieuses. Il termina en souhaitant aux jubilaires de continuer à servir leur profession pendant de nombreuses années et il leur remit à chacun une bague comme marque d'estime de leurs confrères.

La réunion se termina dans une atmosphère de chaleureuse cordialité non sans que tous les notaires présents tous gens "qui détestent les orateurs qui font des discours" n'aient offert personnellement et publiquement leurs vœux aux deux jubilaires.

Il gagne la coupe de la Banque Provinciale

Pour la deuxième année consécutive, la coupe offerte par la Banque Provinciale du Canada, à l'occasion de l'exposition régionale du comté de Matapédia, pour le meilleur troupeau de bovins canadiens, a été gagnée par M. Maurice Belzile, cultivateur, d'Amqui. La coupe fut présentée au gagnant par M. Léon Ruel, gérant de la succursale d'Amqui de la Banque Provinciale.

25 ans d'apostolat à Shelter Bay

Il y a maintenant un quart de siècle que les RR. SS. de la Charité de Québec dirigent à Shelter Bay, Côte Nord, l'hôpital qu'elles y ont fondé. Ce vingt-cinquième anniversaire a été souligné par des fêtes qui furent rehaussées par la présence de Son Exc. Mgr N.-A. Labrie, évêque du Golfe St-Laurent. Les RR. SS. de la Charité s'occupent encore à Shelter Bay d'un couvent qu'elles fondèrent la même année que l'hôpital, soit le 22 août 1928.

St-Octave de Métis

Mariage.— Récemment, M. Robert Beaulieu, fils de M. et Mme Pierre Beaulieu, conduisait à l'autel Mlle Madeleine Savard, fille de M. et Mme Adélaïde Savard.

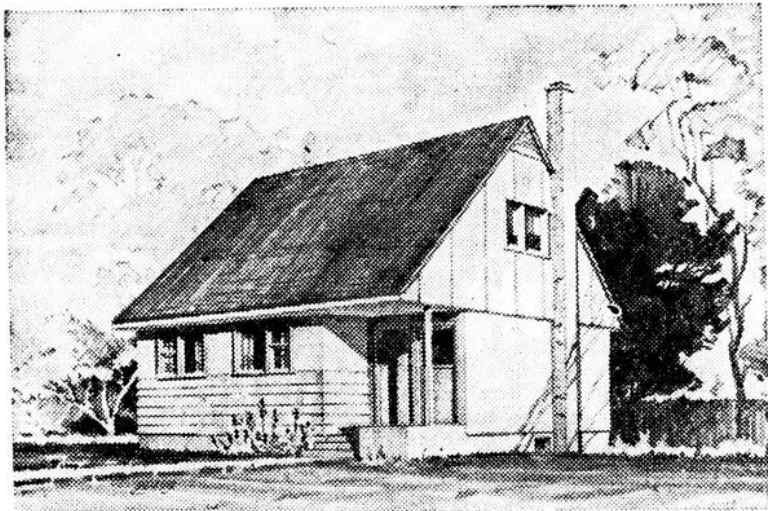
Décès.— Après une longue maladie, est décédé M. Joseph Caron, à l'âge de 79 ans et 9 mois.

Il était le fils de feu M. Donat Caron, député libéral à l'Assemblée législative de Québec de 1898-1918, et le frère de Mgr Octave Caron, P.D., ancien curé de Cap-Chat, décédé.

Il laisse, outre son épouse, Mme Aimée Richard, six fils et cinq filles. Les funérailles ont eu lieu à St-Octave de Métis, le 17 août.

A la famille éprouvée, nos vives condoléances.

LA MAISON D'AUJOURD'HUI

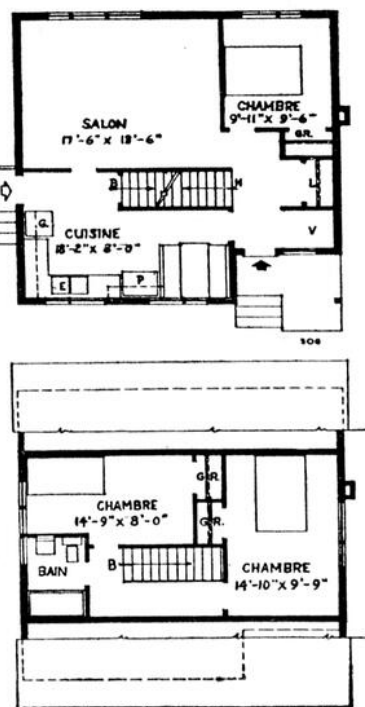


Voici un modèle de maison d'un étage et demi possédant une division intérieure des pièces, vraiment originale. L'architecte Edwin Raines, de Winnipeg, a voulu suivre la tendance moderne de situer le salon à l'arrière de la maison sans toutefois sacrifier l'apparence extérieure de la façade, ce qui constitue souvent une objection aux plans de maisons ayant ce genre de disposition intérieure.

La cuisine à l'avant de la maison est très bien éclairée et possède amplement d'espace pour être utilisée régulièrement pour les repas. L'entrée de service communique directement avec l'escalier du sous-sol. Le revêtement extérieur utilise une combinaison de stuc et de bois au rez-de-chaussée et de bois contre-plaqué dans les pignons, donnant ainsi un effet intéressant et différent à la maison.

La superficie de plancher est de 1,121 pieds carrés. Cette maison contient 17,530 pieds cubes. Les dimensions extérieures sont de 28 pieds par 26 pieds.

Il est possible d'obtenir les épures de cette maison, modèle numéro 308, à un prix minimum, de tout bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



Va-et-vient.— Mme Romuald St-Laurent, qui a passé quelque temps chez M. et Mme Alfred St-Laurent, est retournée à St-Eustache-sur-Lac. — M. Roger Thibault, de Ste-Anne-des-Monts, a passé le dimanche chez sa mère, Mme Joseph Thibault.

Rapport géologique sur la Côte Nord

La moitié ouest de la région de Johan Beetz est décrite dans un rapport préliminaire dont la publication vient d'être autorisée par l'honorable C. D. French, ministre des Mines du Québec.

La région, examinée et cartographiée par C. E. Cooper pour le Service de la Carte Géologique, couvre quelque 150 milles carrés. Elle s'étend à l'intérieur des terres à environ 15 milles de la rive nord du golfe Saint-Laurent, à un point situé à 155 milles en aval de Sept-Iles et à 30 milles à l'est de Havre St-Pierre. Le sous-sol d'environ la moitié de la région étudiée consiste en roches sédimentaires, d'âge précambrien, envahies par des dykes et filons-couches de gabbro altéré; le reste est formé de granites, de gneiss et de pegmatites.

On a déjà tenté d'extraire et de vendre le feldspath de quelques-unes des pegmatites. Les affleurements d'autres minéraux tels que fer; titane, cuivre molybdénite, mica et beryl sont dignes d'intérêt.

On peut obtenir ce rapport (R.P. No 286) accompagné d'une carte géologique à l'échelle d'un mille au pouce, en s'adressant au ministère des Mines, Edifice du Gouvernement, Québec, ou à l'un des bureaux dudit ministère situés dans différentes parties de la province.

LES AFFAIRES DU CINEMA



La Société Paris-Canada Films (Québec) Incorporée a procédé ces jours derniers à l'élection de ses administrateurs. De gauche à droite : M. J. A. DeSève est élu président; Me Maurice-D. Godbout, vice-président et M. Georges Arpin, secrétaire.

Coleman RASSEMBLEMENT!

DE VIEUX APPAREILS DE CHAUFFAGE

Remettez en compte, à votre profit, cet appareil de chauffage inefficace! Profitez de cette offre.

JUSQU'À \$100.00

POUR VOTRE VIEIL APPAREIL DE CHAUFFAGE

Quel qu'en soit le type ou l'état, nous allouons une généreuse déduction pour votre présent appareil de chauffage

Sur l'achat d'une
FOURNAISE DE PLANCHER
Coleman À L'HUILE

Achetez maintenant et jouissez du confort que procure un chauffage automatique efficace. Nos conditions facilitent la possession des meilleurs appareils.

TERMES FACILES

Seulement par semaine

Votre déduction de remise-en-compte égalera peut-être le premier versement

Cette offre est pour un temps limité seulement

Entrez aujourd'hui et laissez-nous vous démontrer les avantages et économies dont vous pouvez jouir avec une fournaise de plancher Coleman. Si vous ne pouvez pas passer à notre magasin maintenant, déposez ce coupon à la poste et nous nous ferons un plaisir d'envoyer notre représentant chez-vous pour évaluer l'appareil que vous avez actuellement et pour faire gratuitement l'étude des besoins de chauffage de votre maison.

VENDEUR COLEMAN

Veuillez communiquer avec moi pour une évaluation gratuite de mon appareil de chauffage et une étude gratuite des besoins de chauffage de ma maison.

NOM _____

ADRESSE _____

Le confort coûte si peu avec une Coleman

Anselme Côté & Fils Ltée

81 de la Cathédrale

Tél: 2244

Rimouski

Anne Jourdain, nouvelle reine des Fermières de la Gaspésie

La population d'une dizaine de municipalités de la Gaspésie s'est assemblée ces jours derniers à Ste-Anne-des-Monts pour rendre hommage à la nouvelle Reine des Fermières du comté de Gaspé-Nord, Mlle Anne Jourdain, fille du capitaine, Edgar Jourdain, de Cap-Chat.

Cette cérémonie marquait le couronnement des efforts fructueux de l'agronome du comté, M. Laurent Chouinard, de Ste-Anne-des-Monts, dont le travail persévérant a amené une véritable floraison de Cercles de Fermières dans ce comté. C'est sous son initiative qu'avait été organisé, à travers les onze Cercles du comté, ce concours de popularité dont Mlle Jourdain a remporté les honneurs. C'est au théâtre municipal de Ste-

Anne-des-Monts qu'a eu lieu le couronnement de la Reine, en présence de plusieurs invités de marque dont M. le maire Robert Lévesque, de Ste-Anne, de M. le chanoine Guillaume Gassivi, V.F., curé de Cap-Chat, et les présidentes des Cercles de Fermières du comté.

Mme A. Dion, présidente des Fermières de Ste-Anne, souhaite la bienvenue aux invités, en les conviant après le couronnement, à l'exposition intercircles de travaux d'art domestique tenue à l'école de Mont-Albert, à quelques milles en aval de Ste-Anne. Elle fut suivie de Mlle M. Denis, représentante du Service d'Economie domestique du ministère provincial de l'Agriculture, qui donna le ré-

ultat de l'exposition organisée sous les auspices de la Société d'Agriculture du comté.

Le cercle des Fermières de Cap-Chat s'est classé en tête pour la qualité des travaux soumis à l'exposition par ses membres. Il est suivi, dans l'ordre, des cercles de Mont-Louis, Ste-Anne-des-Monts, Mont-St-Pierre, St-Joachim de Tourelle, Rivière-à-la-Martre, Sacré-Coeur, Rivière-à-Claude et Marsouis.

Ce fut ensuite M. le chanoine Gassivi qui, dans une fine allocution, rendit hommage aux fermières pour le rôle splendide qu'elles savent jouer dans le milieu familial, en y inculquant et maintenant les traditions qui font de la famille canadienne-française la plus grande richesse de notre race et de notre province.

La proclamation de la nouvelle Reine fut lue par madame Edouard Coulombe, secrétaire de la Fédération des Cercles de Fermières du

comté et présidente des Fermières de Mont-St-Pierre, tandis que madame Ephrem Bérubé, de Cap-Chat, présidente de la Fédération des Fermières de Gaspé-Nord, procédait au couronnement.

Une superbe gerbe de fleurs et une bourse furent ensuite remises à la nouvelle Reine qui remercia en termes gracieux tous ceux et celles qui avaient généreusement prêté leur concours pour faire de cette exposition un si remarquable succès.

Les invités se rendirent ensuite visiter les travaux exposés par les fermières à l'école de Mont-Albert. Les travaux de ces cercles seront en montre à l'Exposition provinciale de Québec.

● Le service canadien de la faune utilise aujourd'hui la télévision pour l'étude des poissons et leurs coutumes dans un lac à truites près de Banff, en Alberta.

Important congrès d'horlogers-bijoutiers

Les 11 et 12 octobre prochain, se tiendra à Montréal un des plus importants congrès qu'ait préparé jusqu'ici la Corporation des Horlogers-Bijoutiers de la Province de Québec, dont le secrétariat est situé à Québec. Les maîtres-horlogers-bijoutiers de notre région informent qu'ils tiendront sous peu une réunion pour nommer leurs délégués à ce congrès. M. J.-René Massicotte, m.h.b., de Québec, est le président de cette région. Toutes les assises du congrès seront tenues à l'hôtel Queen's, à Montréal.

● L'Association des consommateurs canadiens a plus de 17,000 membres.

Mariage St-Pierre-Levasseur à Amqui

Le 30 juillet dernier, à dix heures a.m., en l'église St-Benoît Joseph Labre d'Amqui, M. l'abbé Jean-Luc Thériault, du Séminaire de Rimouski, oncle du marié, bénissait le mariage de Mlle Yolande St-Pierre, fille de M. et Mme Armand St-Pierre d'Amqui, avec M. Joseph-Marie Levasseur, B.A., fils de M. et Mme Joseph Levasseur, de Lac-au-Saumon. Pour cette circonstance, des corbeilles de glaïeuls et des massifs de palmier ornaient le chœur et la nef tandis que des boucles de tulle indiquaient les places réservées aux invités.

Pendant la messe, M. l'abbé Norbert Roussel, directeur de la Chorale du Séminaire de Rimouski, exécuta le programme de chant et M. l'abbé Paul Desjardins, du Grand Séminaire, confrère de classe du marié, touchait les orgues.

Au bras de son père, la mariée portait une robe de tulle de nylon et dentelle Chantilly neige dont la jupe crinolaine s'ouvrait en avant de plis soleil. Son voile de tulle illusion était froncé sous un béguin de dentelle et de perles. Elle portait une gerbe de lis. Pour bijou, un collier de perles, cadeau du marié. Mlle Monique St-Pierre et Mlle Madeleine St-Pierre, sœurs de la mariée, comme dame d'honneur et fille d'honneur, portaient une robe de tulle bleu ciel et vert pâle, un chapeau perlé identique à la robe et des petites fleurs estivales formant une demi-lune. La petite Lise, sœur de la mariée, bouquetière, portait, sous un fourreau de taffetas rose, une robe de tulle nylon de même nuance, un bandeau de même tissu et un petit panier de roses "Bébé". M. Camilien St-Pierre agissait comme garçon d'honneur et M. Rosaire Thériault et M. Charles Vallée plaçaient les invités.

La mère de la mariée portait une robe de shantung de soie rose cendrée, un chapeau de velours noir et taffetas avec accessoires noirs et un bouquet de roses Pinocchio au corsage. La mère du marié avait une robe pure soie imprimée, couleur brûlé, un chapeau antilope vert aqua, des accessoires noirs et des roses Pinocchio comme bouquet de corsage.

Immédiatement après la cérémonie, il y avait réception à la salle des banquets de l'Ecole Normale d'Amqui. Avant de partir en voyage pour la Gaspésie, les nouveaux époux firent un bref arrêt au chalet du père de la mariée où ils saluèrent les invités. Pour ce voyage, la mariée portait un costume de fine toile naturelle et des accessoires en toile brodée de même nuance. A leur retour de Gaspésie, les nouveaux époux partiront pour Niagara Falls, Buffalo, New-York et Boston.

Parmi les invités, on remarquait le R.P. Daniel Barnabé, c.s.s.p., supérieur du Noviciat des Pères du St-Esprit de Lac-au-Saumon, le R.P. Bertrand Michaud, c.s.s.p., du Lac-au-Saumon, MM. les abbés J.-G. Nadeau et Robert St-Pierre, confrères du marié, et M. l'abbé René Turbide, curé de St-Fidèle. On remarquait aussi M. Ls-Philippe Michaud et sa fille Colette, de Yamaska, M. et Mme Albert Lebrun, de Plessisville, et enfin de nombreux oncles et tantes et amis des jeunes époux.

LE CALENDRIER DE
chez nous
PRÉSENTÉ PAR

Molson's

LA BIÈRE
QUE VOTRE ARRIÈRE-
GRAND-PÈRE
BUVAIT

SEPTEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Calendrier présenté par Molson's, pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées. <i>Dessins par Gaudin</i>		1 1934 - LE PONT DU HAVRE DE MONTRÉAL EST REBÂTI SOUS LE NOM DE PONT JACQUES-CARTIER	2 1901 - LES CÉLÉBRATIONS DU BICENTENAIRE DE BOUCHERVILLE SE TERMINENT PAR UN GRAND FEU D'ARTIFICE	3 1697 - GRAND ENGAGEMENT NAVAL DANS LA BAIE D'HUDSON: D'IBERVILLE EST VICTORIEUX	4 1937 - UNE AVALANCHE BLOQUE LA RIVIÈRE À ST-ALBAN DE PORTNEUF	5 1895 - PRIX EN COURS AU MARCHÉ BONSECOURS: TOMATES - 10¢ LE PANIER, BLÉ D'INDE - 3¢ LA DOUZAINE, CONCOMBRES - 5¢ LA DOUZ., BEURRE - 15¢ LA LIVRE
6 1935 - LES ROYAUX REMPORTENT LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE INTERNATIONALE POUR LA 1 ^{re} FOIS EN 37 ANS	7 1937 - UN HOMME QUI AVAIT DEUX TÉLÉPHONES DANS SON BUREAU GLISSA UNE FAUSSE PIÈCE DE 5¢ DANS UN APPAREIL PUBLIC ET SE FIT ARRÊTER	8 1651 - URBAIN TESSIER, DIT L'AVIGNE, OBTIENT LA SECONDE CONCESSION DE TERRAIN FAITE À MONTRÉAL	9 1939 - JULES HUOT REMPORTE LE CHAMPIONNAT DES GOLFEURS PROFESSIONNELS DU CANADA	10 1910 - JEAN MOISANT, UN AVIATEUR CANADIEN, EST LE PREMIER À TRAVERSER LA MANCHE AVEC UN PASSAGER À BORD	11 1909 - KEEFE LANCE LA PREMIÈRE PARTIE SANS COUP SUR DANS L'HISTOIRE DES ROYAUX ET TRIOMPHE CONTRE BUFFALO	12 1901 - UN GARÇON DE TABLE DE QUÉBEC SE REND À LA NAGE À L'ÎLE D'ORLÉANS EN 1 HEURE ET 21 MINUTES
13 1862 - EMMA LAJEUNESSE (MADAME ALBANI) DONNE À MONTRÉAL SON PREMIER CONCERT D'OPÉRA CHANTEUSE PROFESSIONNELLE	14 1917 - LEO DANDURAND CHERCHE UN RIVAL POUR UNE COURSE MONTRÉAL-QUÉBEC, EN AUTOMOBILE	15 1938 - APRÈS AVOIR JOUÉ DANS LA L.N.H. DURANT 14 SAISONS, LES MAROONS DE MONTRÉAL ABANDONNENT LEUR FRANCHISE	16 1645 - LES IROQUISES ET LES HURONS SIGNENT UN TRAITE DE PAIX AUX TROIS RIVIÈRES	17 1901 - INAUGURATION DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE À SOREL	18 1865 - LE PARLEMENT DU CANADA SIÈGE À QUÉBEC POUR LA DERNIÈRE FOIS	19 1923 - LES CANADIENS L'EMPORTENT SUR LES AMÉRICAINS (4-2), LORS D'UN TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉCHECS À MONTRÉAL
20 1877 - PREMIER APPEL TÉLÉPHONIQUE ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC	21 1892 - PREMIER TRAMWAY ÉLECTRIQUE DANS LES RUES DE MONTRÉAL	22 1913 - COURSE EN CANOT DE 200 MILES ENTRE CARILLON ET LACHINE	23 1897 - TORONTO ET LES ROYAUX JOUENT UNE PARTIE DE 9 MANCHES EN 59 MINUTES	24 1673 - FONDATION DE LAPRAIRIE	25 1885 - UNE TEMPÊTE DE NEIGE S'ABAT SUR LES CANTONS DE L'EST	26 1825 - LES MONTRÉALAIS RÉCLAMENT LE CRÉUSAGE DU ST-LAURENT
27 1910 - FONDATION DE LA FERME EXPÉRIMENTALE DE STE-ANNE-DE-LA-POCITIÈRE	28 1936 - LES AS DE QUÉBEC SONT ADMIS DANS LA LIGUE SENIOR	29 1937 - LE CAPITAINE BERNIER ARRIVE D'UN VOYAGE DE 446 JOURS DANS L'ARCTIQUE	30 1933 - LES CANADIENS ÉCHANGENT HAINSWORTH POUR CHABOT	JOUR HISTORIQUE, 18 septembre 1663: Le Conseil Souverain constitué à Québec devient le gouvernement de la Nouvelle-France.		

Maison fondée en 1786

A la longue, ils étouffent

Le problème financier des commissions scolaires n'a pas été réglé par la loi de 1946 "pour assurer le progrès de l'éducation". Nous avons cité à ce sujet deux témoignages.

Il y a eu d'abord celui de la Fédération des commissions scolaires du Québec à l'effet que le plus sérieux problème actuel des commissaires d'école était celui des finances.

Deux jours plus tard, le Montreal Star parlait du "gros déficit" de la Commission des écoles protestantes de Montréal, que même un octroi de 800,000 n'a pas réussi à absorber complètement.

Un troisième s'ajoute à ceux-là. C'est celui de la Fédération diocésaine des commissions scolaires du diocèse de Rimouski. Au cours d'un récent congrès elle a demandé au gouvernement provincial d'étendre à toute la province la taxe de vente 1% pour fins d'éducation.

Le président provincial des commissions scolaires, M. Guillaume Tremblay, a dit pourquoi cette taxe est devenue nécessaire partout :

"La taxe foncière, dit-il qui pouvait répondre aux besoins d'autrefois, ne répond plus aux exigences modernes; même si les octrois du gouvernement augmentent, ils ne sont pas encore suffisants pour permettre aux commissions scolaires de boucler leur budget".

C'est clair, La loi de 1946 n'a pas donné aux commissions scolaires les revenus suffisants pour qu'elles ne retombent pas dans les dettes. Depuis cette loi, 33 commissions scolaires ont dû imposer une taxe de vente de 1%. Et toutes les autres demandent aujourd'hui de faire de même.

Cela aurait évidemment une solution à leur problème financier. Mais sera-ce la bonne? Non. Sera-ce même celle que MM. Duplessis et Côté, auteurs de la loi de 1946, avaient envisagée? Encore non.

Pour M. Côté la Loi pour venir en aide à l'éducation déliait à jamais les commissions scolaires de leurs dettes. C'était une solution définitive et complète du problème financier. Avec lui, pas de demi-mesures: tout était sauvé, y compris la race et la religion.

Quant à M. Duplessis il était presque aussi optimiste. Il déclarait, le 14 avril 1946, pendant l'étude du projet à l'Assemblée législative, que la solution proposée était définitive.

"Nous voulons, a-t-il alors dit, non seulement guérir, mais prévenir le mal. Il s'agit de corriger les erreurs déjà commises".

Pourtant, cette loi,—on le constate aujourd'hui,—a racheté le passé, mais n'a assuré ni le présent ni l'avenir. Le premier ministre eût poussé les hauts cris et protesté vigoureusement si un seul membre de l'opposition avait prétendu que cette loi guérirait si mal le problème que six ans plus tard 33 commissions scolaires auraient imposé une nouvelle taxe et qu'à la 7e année toutes les autres réclameraient cette taxe. Elles sont de nouveau dans une situation financière insoluble "même si les octrois du gouvernement augmentent".

La solution taxe universelle fait retomber sur le dos des contribuables une charge qui devrait être imposée à nos ressources naturelles, c'est-à-dire à l'ensemble des biens appartenant d'abord à tous les citoyens de la province de Québec.

A l'Assemblée législative, le 15 avril 1946, sur la troisième lecture du projet de loi pour venir en aide à l'éducation le premier ministre déclarait: *"Nous voulons faire servir le patrimoine national à la cause de l'éducation"*.

Avec la taxe de vente universelle,—elle est déjà presque universelle,—ça ne sera plus le patrimoine national qui sera taxé, mais l'individu, l'ouvrier, le petit salarié. "Il n'est pas un citoyen qui a du cœur qui refusera de donner un cent par piastre pour l'éducation", a déjà dit M. Duplessis.

Un cent pour l'éducation, plus deux cents pour la ville, plus deux cents pour le gouvernement provincial, cela fait finalement cinq cents par piastre.

Et d'ailleurs c'est mal poser le problème. Il ne s'agit pas de savoir si l'homme qui a du cœur doit payer un pour cent de ses achats pour l'éducation, mais si un gouvernement qui a du cœur et qui a créé un fonds à cette fin doit prendre lui-même la responsabilité de permettre aux commissions scolaires de subvenir à leurs besoins.

Près des deux tiers des sommes recueillies pour le fonds d'éducation (\$117 millions en six ans) sont retournés dans le fonds consolidé de la province. On retrouve cet argent sur nos routes, nos ponts, nos édifices publics, mais pas dans la poche des instituteurs. M. Tremblay a répété à Rimouski ce qu'il disait quelques jours plus tôt à Montréal: *"Les commissions scolaires n'ont pas encore trouvé la possibilité de donner au personnel enseignant un salaire comparable à celui payé par le commerce et l'industrie"*.

La conclusion que tire M. Tremblay s'impose: *"Il ne faut pas nous étonner alors de voir nos jeunes filles délaisser l'enseignement, de voir diminuer le nombre des élèves dans les écoles normales"*.

La loi de 1946 a marqué un pas dans la bonne direction. Il reste une autre étape à franchir, celle de la refonte de l'assiette de la taxation scolaire.

Car les subsides ne sont pas une solution idéale. Ils peuvent être un pis aller, mais à la longue ils étouffent.

Pierre LAPORTE

"Le Devoir".

Grande journée régionale des jeunes éleveurs

A l'Exposition de Rimouski, le 18 août dernier, plus de 250 jeunes.

Cette journée fut organisée par le propagandiste fédéral du Bas St-Laurent, M. Paul-Émile Côté, agronome, de Rimouski, avec la collaboration de tous les agronomes provinciaux attachés aux comtés faisant partie de l'Exposition Régionale de Rimouski, savoir: M. Adrien Martin, de l'Isle-Verte, agronome officiel du comté de Rivière-du-Loup, et son adjoint, M. Paul-Henri Maranda, de l'Isle-Verte; M. Arthur Rioux, de Rimouski, agronome pour le comté de Rimouski, et son adjoint, M. Georges-Émile Fortin, de St-Fabien; M. Wilfrid Chamberland, agronome du district de Mont-Joli; M. Jules Rinfret et M. Joseph Bonneau, de Val-Brillant, respectivement attachés au comté de Matapédia; M. F.-X. LaVoie et M. Joseph Alain, de Carleton, agronomes respectivement attachés au comté de Bonaventure; M. Raymond Langlois et M. Wilfrid Blais, de Matane, attachés au comté de Matane; et M. Laurent Chouinard, de Ste-Anne-des-Monts, agronome du comté de Gaspé-Nord.

Il va sans dire que tous les agronomes ci-haut mentionnés assistaient à ce grand ralliement de la Jeunesse Agricole avec d'autres spécialistes du ministère provincial de l'Agriculture résidant à Rimouski et qui apportèrent eux aussi leur contribution pour

le succès de cette journée, soit M. Saturnin Langlais, spécialiste en industrie laitière, de Rimouski, M. Gérard Langlais, de Rimouski, surveillant des producteurs de lait nature pour la région du Bas St-Laurent, et M. Ls-Paul Voyé, de Rimouski, surveillant de l'établissement des vétérans sur les fermes pour les comtés de Témiscouata, Rivière-du-Loup et Rimouski; M. Gérard Lemire, de Rimouski, assistant de M. Arthur Rioux, agronome du comté de Rimouski.

Cette journée consistait, pour l'avant-midi, en une exposition régionale des Jeunes Éleveurs de 55 génisses dont 34 de race Ayrshire et 21 de race Holstein; dans l'après-midi, choix des représentants qui se rendront au congrès provincial d'expertise tenu à Sherbrooke, le 31 août. Ces sujets furent choisis au préalable lors de la tenue d'expositions locales pour chaque club entre le 4 et le 14 août. Les 9 clubs qui participèrent à l'organisation de l'exhibé régional sont pour le comté de Rivière-du-Loup: St-Arsène, Isle-Verte, Trois-Pistoles et Ste-Françoise; pour le comté de Rimouski, St-Mathieu, Rimouski, les Hauteurs et St-Anaclet; division agronomique de Mont-Joli, cercle de Ste-Angèle.

Le jugement des génisses Ayrshire fut fait par l'agronome Jean-Paul Lemay, assistant régisseur pour l'industrie animale à la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Les génisses Holstein furent jugées par l'agronome François Dionne, spécialiste provincial en industrie animale, de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Dans la classe du championnat des génisses Ayrshire le classement fut comme suit: Génisse grande championne Ayrshire, propriété de M. Réal St-Laurent, de St-Anaclet. Ce jeune éleveur mérite le trophée de la Banque Royale, succursale de Rimouski.

Génisse championne, 1ère réserve, appartenant à M. Gérard Pettigrew, de Trois-Pistoles, qui mérita un prix spécial en espèce, soit un sac de 100 lbs de phosphate table, offert par la Cie Canada Packers, par son représentant, M. Gustave Dionne, de St-Arsène.

3e réserve, génisse de Mlle Fernande Lagacé, Trois-Pistoles, prix spécial en espèce, un sac de moulée à veau, offert par la Cie Quaker Oats, par son représentant, M. Léopold Desrosiers, de Luceville.

4e réserve, génisse de M. Jacques St-Laurent, de St-Anaclet, qui mérita un prix en espèce de un sac de moulée à veau, offert par la Cie Ogilvie Flour Mills.

5e réserve, génisse de Mlle Denise Dionne, de St-Mathieu, qui mérita un sac de moulée à veau, offert par la Cie Maple Leaf Flour Mills, par son représentant, M. Adrien Garon, de Québec.

POUR LES HOLSTEIN, la génisse qui fut déclarée grande championne fut celle de M. Gérard Lafore, du troupeau de M. Fernand Dionne, de St-Arsène, qui mérita le trophée offert par l'Association des Éleveurs Holstein du Québec, présenté par son secrétaire provincial, M. Hermas Lajoie, de Montréal.

1ère réserve, génisse de M. Antonin Claveau, des Hauteurs, qui mérita un sac de 100 lbs de moulée laitière 16% offert par la Cie Ogilvie Flour Mills.

2e réserve, génisse de Mlle Réjeanne St-Pierre, de Rimouski, qui mérita un sac de phosphate table, offert par Canada Packers.

3e réserve, génisse de M. Adéodat St-Pierre, de Rimouski, qui mérita un sac de moulée à veau, offert par Quaker Oats.

4e réserve, génisse de M. Conrad Duchesne, St-Anaclet, qui mérita un sac de moulée à veau, offert par Maple Leaf Flour Mills.

5e réserve, génisse de M. Omer Gendron, de St-Arsène, qui mérita un sac de moulée à veau, offert par la Cie Ogilvie Flour Mills.

Le rapport complet des jugements des différents classements des exhibits des Jeunes Éleveurs apparaîtra dans une prochaine édition de ce journal.

Toutefois, nous soulignons la liste des généreux donateurs de prix spéciaux et du financement de la tenue

de cette exposition régionale de Jeunes Éleveurs ainsi que le concours d'expertise éliminatoire annuelle.

Dons en argent:

Ministère fédéral d'Agriculture, Ottawa, Société d'Agriculture du comté de Rimouski, Legrade Inc., Québec, Maison Anselme Côté & Fils, Albert Michaud & Fils, Coopérative Fédérée de Québec, Magasin H.-G. Lepage, Maurice Dechamplain, courtier en assurances, St-Robert Automobiles, Adelbert Lebel, Machinerie Moderne de Québec, La Diocésaine de l'U.C.C., Dionne Automobile Inc., Compagnie d'Équipement et Construction, P.-E. D'Anjou & Fils, Henri Jacob, J.-A. Ouellet, gérant du Moulin du Séminaire, Camille Bérubé, Ernest Doucet, Alfred Longchamp, Louis Amiot, Rosaire Levasseur, Magasin Amiot, Philibert Labrie.

Dons en espèces:

Canada Packers, Montréal, par son rep., M. Gustave Dionne, St-Arsène; Quakers Oats Ltd, par son rep., M. Léopold Desrosiers, Luceville; Maple Leaf Flour Mill, par son rep., M. Adrien Garon, de Québec; Ogilvie Flour Mill, par son rep., M. J.-René Reid, Québec; St-Laurent Flour Mill, Québec; T. Eaton Co., Moncton.

Dons des trophées:

Société Holstein du Québec; Banque Royale du Canada, succursale de Rimouski; Magasin Verreault, Rimouski; Magasin Bleu de Roi, Rimouski; Bijouterie Fournier Inc., Rimouski.

Jeunes juges de bovins laitiers.—Le plus haut record au concours régional des Jeunes Juges.

Coupe offerte par le Magasin Verreault, de Rimouski, mérité par M. Germain Pettigrew, de Trois-Pistoles.

Jeune fille qui s'est classée première au même concours. Trophée offert par "Le Bleu de Roi" et mérité par Mlle Réjeanne St-Pierre, de Rimouski.

1ère équipe de jeunes juges de bovins. Trophée de la Bijouterie Fournier, de Rimouski, gagné par M. Léandre Lagacé, et M. Germain Pettigrew, de Trois-Pistoles.

2e équipe de Jeunes Juges de bovins. Un sac de 100 lbs de phosphate table offert par Canada Packers et mérité par MM. Jacques St-Laurent et Marcel Fournier, de St-Anaclet. Ces deux équipes représenteront la région au congrès d'expertise provincial le 31 août, à Sherbrooke.

3e équipe: Amqui: concurrents: Jean-Noël Bélanger et André Belzile.

4e équipe: Isle-Verte: Jean-Raymond Côté et Yvon Pettigrew.

5e équipe, St-Mathieu: Roland Dionne et André Ouellet.

6e équipe, Rimouski: Réjeanne St-Pierre, Philippe Auguste Lepage.

7e équipe, Cap-Chat: Chs-Eugène Côté et Ghislain Pelletier.

8e équipe, Ste-Angèle: Noëlla LaVoie et Noëlla Lepage.

9e équipe, St-Arsène: Emilien Saindon et Réal Bérubé.

10e équipe, Les Hauteurs: Pauline Gagnon et Antonin Claveau.

11e équipe, Les Boules: Louis-Ange Rousseau et Jean-Marie Guy.

12e équipe, Ste-Anne-des-Monts: P.-E. Vallier et Michel Lafontaine.

13e équipe, St-Alphonse de Caplan: Gustave Miousse et Marie-Marthe Miousse.

Section Jeunes Juges de porcs.—1ère équipe, Trois-Pistoles: Conrad Rioux et Claude Morency. Cette première équipe devra également représenter la région au concours provincial de Sherbrooke, le 31 août. Elle mérita un prix spécial en argent offert par M. Maurice Dechamplain, courtier en assurances, de Rimouski.

2e équipe, Amqui: Normand Paquet et Herman Paquet.

A 4h30 p.m., il y eut réunion générale, au Colisée, pour remise des trophées aux méritants, de tout le groupe avec les agronomes présents et les invités d'honneur dont le député au fédéral, M. Gérard Legaré.

Le palmarès fut lu par le propagandiste fédéral, M. P.-E. Côté, ensuite M. Gérard Legaré, député aux Communes, eu des paroles de félicitations et d'encouragement à l'endroit de la Jeunesse Rurale et il les assura de son appui le plus entier.

Le président de la Société d'Agriculture, M. J.-Bte Bérubé, dit le mot de la fin. Il félicita les Jeunes Éleveurs de leur beau travail ainsi que cette magnifique journée qui se termina par une photographie générale prise par un représentant du ministère provincial de l'Agriculture.

Tabernacle en forme de tente

A LA PETITE RIVIERE ROUGE

P. RIVIERE ROUGE (IN) —

Dimanche dernier, S. E. Mgr Roughier était à la Petite Rivière Rouge, la mission la plus éloignée du vicariat du nord-est, et rattachée au Fort Vermilion. Il y donna le sacrement de confirmation à une dizaine de personnes.

Le missionnaire qui en a la charge et y réside habituellement est le R.P. Roger Vandersteene, jeune père Oblat. Après avoir construit de ses mains, avec l'aide de ses Indiens, une maison-chapelle, il vient d'y achever des peintures de style nouveau, telles que les Indiens puissent les comprendre et les goûter; ces peintures forment une sorte de catéchisme en images absolument adapté à leur mentalité. Sur l'autel, le tabernacle lui-même a la forme d'une tente conique (ou teepee), comme les demeures de la plupart d'entre eux. Les Indiens de la Petite Rivière Rouge affluent de la rivière La Paix, sont des Cris.

La vente d'obscénités

(NC) — Les législateurs de maints Etats, par exemple le New-Hampshire, cherchent à bloquer les échappatoires des lois interdisant le trafic de la pornographie. Il apparaît de plus en plus que l'essentiel est de savoir définir le mot "obscène". Cette année, l'Assemblée législative du New-Hampshire a édicté une loi déclarant que le terme "obscène" signifie la publication dont le thème principal ou une grande partie tend à ravaler, ou à corrompre, ou à dépraver la conduite morale de quiconque voit ou lit la dite publication. En Louisiane, un marchand qui avait vendu des publications indécentes à un jeune a été condamné à 18 mois de prison.

Départ pour Maillardville

Deux religieuses ursulines ont quitté samedi matin le monastère de Rimouski pour entreprendre le long voyage qui les conduira à Maillardville. Les partantes sont la R.S. St-Gabriel, née Pierrette Amyot, de Rimouski, et la R.S. Marie-Immaculée, née Monique Belzile, de St-Fabien. Les deux nouvelles missionnaires porteront à six le nombre des ursulines résidant à Maillardville pour y fonder une école catholique et française.

LA LIGUE DE HOCKEY DU BAS ST-LAURENT DANS LE SENIOR

Les clubs Matane, Rimouski, Mont-Joli et Rivière-du-Loup en lice pour la possession de la coupe Allan — Emblème du championnat amateur du Canada — Cédule qui commencera le dimanche 18 octobre — Calibre de jeu plus fort que l'hiver dernier — La plupart des clubs déjà organisés.

Mont-Joli (DNC) — Les amateurs de hockey, et l'on sait qu'il y en a multitude dans tout le Bas St-Laurent, la Gaspésie, la Vallée et nous pourrions dire même sur la Côte Nord, seront servis à souhait cet hiver si l'on se base sur les préparatifs qui se font actuellement dans chacune des villes qui auront des clubs dans le circuit Senior du Bas St-Laurent. Nous disons senior et cette nouvelle classification de la Ligue du Bas St-Laurent signifie par elle-même un changement important dans le statut de notre ligue. Elle signifie d'abord que tous les clubs de la ligue du Bas St-Laurent pourront concourir pour le championnat amateur senior du Canada et la possession de la coupe Allan s'ils se qualifient à la fin de la saison. L'an dernier, notre Ligue était classée Intermédiaire "A", mais l'inconvénient était qu'il n'y avait pratiquement plus de ligues de ce calibre officiel non seulement dans le Québec, mais dans tout le pays. C'est donc dire que notre ligue devait cesser ses activités aussitôt sa cédule finie. C'est peut-être là une des raisons qui avait incité les directeurs de la ligue l'an dernier à organiser de véritables marathons, pour les éliminatoires, et l'on sait comment tout a fini. Cette année, vu qu'il y aura amplement de compétition des autres ligues seniors de la province de Québec et des autres, il est plus que probable que les éliminatoires seront plus courtes afin de permettre aux finalistes de la région de détailler pour la coupe Allan. Le fait d'être de calibre senior aidera sûrement notre ligue à obtenir de meilleurs arbitres et elle ne sera plus considérée comme une école d'apprentissage pour ces derniers.

Calibre de jeu supérieur à l'an dernier

Il est arrivé parfois que des ligues de hockey changent officiellement de calibre de jeu, mais sur papier seulement, en réalité les mêmes joueurs passaient d'intermédiaire à senior, juste par un trait de plume des officiers des ligues concernées. Ce ne sera pas le cas pour la ligue du Bas St-Laurent. Nous verrons sûrement plusieurs figures connues de l'an dernier parmi les plus brillants joueurs intermédiaires, mais l'on peut être assuré que plusieurs nouvelles figures seront sur les alignements des 4 clubs de la région et que la ligue du Bas St-Laurent ne pourra plus être considérée comme le refuge des "has been" payés à gros salaires parce qu'ils ont déjà été bons joueurs. La débandade de la ligue Senior du Lac St-Jean a mis nombre de joueurs sur le marché et le fait que la ligue du Bas St-Laurent a toujours été considérée comme très généreuse au point de vue salaire, nous permet d'espérer d'avoir dans notre région cet hiver l'une des plus fortes agglomérations de joueurs seniors du pays. Les amateurs peuvent parler de la coupe Allan comme d'une possibilité, sans courir le risque d'être le sujet de moqueries.

L'alignement des clubs

C'est cela que vous attendiez et vous vous pensez bon pour les connaître... déception, car bien que la plupart des clubs aient actuellement complété leur alignement, les noms des joueurs est gardé secret tout autant que la composition de la bombe hydrogène. Il ne faut pas trop blâmer les instructeurs et propriétaires de clubs d'adopter cette attitude car,

dans le hockey comme à la guerre, le facteur secret et l'élément surprise sont aussi importants que les joueurs eux-mêmes et les instructeurs d'expérience que chaque club de la ligue a à son service savent tout cela. Les amateurs ne peuvent pas trop leur en vouloir, ça fait partie de la stratégie générale. On peut toujours se consoler en ayant la certitude suivante: le calibre de jeu sera d'au moins 25% supérieur à l'an dernier, les clubs seront beaucoup mieux balancés et l'on peut s'attendre à une lutte beaucoup plus serrée pour la première position, dès les premières parties de la cédule.

Premières parties régulières le 18 octobre

Les premières parties de la cédule auront lieu le dimanche 18 octobre et bien que nous ne sachions pas où elles auront lieu, il y a lieu de présumer que les quatre clubs de la ligue seront en action, ce jour-là. L'entraînement des clubs devrait commencer vers le 1er octobre, c'est donc dire que sous peu, ce grand secret de l'alignement des clubs devra être dévoilé, d'une façon ou d'une autre. L'on en sait déjà assez pour nous mettre l'eau à la bouche, sur les différents clubs.

Matane part d'un bon pied avec Plamondon comme joueur-instructeur, et l'aide du Canadien qui, comme on le sait, possède le plus de joueurs dans son organisation, au Canada. On parle d'Hal Murphy dans les buts de ce club et de Manaster-sky sur la défense. Soulignons en passant que ce sont trois joueurs qui ont porté l'uniforme du Canadien de la N.H.L. et que ce ne sont pas des joueurs finis, loin de là.

A Mont-Joli, il est question de Millar et Marois, ex-gardiens des As de Québec, dans les buts, Bill Leblanc aurait signé, et Roger Gagné nous dit que son club est pratiquement complet mais que c'est tout ce qu'il peut dire. Chose certaine, l'on peut être certains qu'avec Roger Marcoux et Hervé Levasseur comme propriétaires du club, l'on n'a pas affaire à des "trainaux de lunch". L'on s'attend bien à voir de nouveaux Lachance, Lamirande et autres étoiles du club de l'an dernier, mais il est sûr que Mont-Joli présentera des figures nouvelles et non les moindres, au début de la saison.

A Rimouski, c'est le silence complet mais Marcel Fillion est déjà à l'oeuvre depuis longtemps et l'on affirme même que Lucien Deschênes a signé comme gardien de but ainsi que le populaire Frank Côté à la défense. Côté est bien connu et nous pouvons dire que Deschênes fera vite oublier Jacques Monette qui avait pourtant de la classe.

A Rivière-du-Loup, Guy Labrie est l'homme tout désigné pour doter cette ville d'un club redoutable avec lequel l'on devra compter dès la première partie de la saison, contrairement à l'an dernier. Il est probable que ce club sera chambardé complètement.

Nouvelle Direction de la Ligue

La Ligue Senior du Bas St-Laurent aura un nouveau bureau de direction pour la saison 1953-54. Nous n'avons pas la liste complète du bureau de direction, mais nous savons que le président sera le sportsman bien connu de Matane, M. J. T. Belley, et le secrétaire M. Forrest Bernier, de Matane également. Il convient de féliciter ici les deux offi-



L'ASSOCIATION DU TRANSPORT ROUTIER TIENT SON ASSEMBLEE ANNUELLE A RIMOUSKI

L'Association du Transport Routier de la Province de Québec a terminé dimanche à Rimouski une série de quatre assemblées régionales.



M. Paul Dumas, élu président de l'Association du Transport Routier de la province de Québec.

ciers qui occupaient ces charges l'an dernier, M. Léon Dancause, de Mont-Joli, comme président, et Benoît Quimper, secrétaire. Ce sont là deux charges qui comportent beaucoup de tracas et d'oubli de soi-même, ainsi que du tact et de la patience. MM. Dancause et Quimper se sont sacrifiés pour mettre sur pied une ligue de hockey qui a mis la région sur la carte du hockey dans la province. Ils ont beaucoup travaillé et bien souvent pour être la cible de critiques acerbes en retour, mais ils peuvent être assurés que tous les sportifs bien pensants de la région reconnaissent le travail gigantesque qu'ils ont fait et qu'ils l'apprécient à sa juste valeur.

AMQUI

Pavage des rues. — Le pavage des rues est actuellement en cours, la rue Ste-Ursule ainsi que l'entrée principale de l'Ecole normale sont recouvertes d'asphalte et plusieurs rues le seront d'ici l'automne. Ces travaux sont effectués par le ministère provincial de la Voirie.

Soirée d'amateurs. — Pour clôturer l'exposition régionale agricole, une soirée d'amateurs avait été organisée par Le Meuble Populaire Ltée, d'Amqui. L'entrée était gratuite.

Trois prix de \$25, \$15 et \$10 furent distribués aux meilleurs concurrents. Mlle Rolande Sinclair s'est vu décerner le 1er prix, une gracieuseté de M. David Boulianne; le deuxième prix fut attribué à M. Lionel Bérubé, gracieuseté du Meuble Populaire Ltée, et le troisième fut gagné par M. Jacques Archambault, ce dernier prix avait été offert par M. Roland Bélanger.

par l'élection d'un président provincial et le vote de plusieurs résolutions. M. Paul Dumas, président de la section de Rimouski et directeur de Rimouski Transport Ltée, a été élu président provincial de l'Association pour succéder à M. Frank Glode, de Québec, décédé depuis le 1er juin.

L'assemblée régionale de Rimouski, qui était en même temps l'assemblée annuelle de toute l'Association, s'est ouverte dans l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, en présence d'un grand nombre de camionneurs et intéressés dans l'entreprise du camionnage venus de partout dans la province. Les membres du conseil d'administration de l'Association y étaient aussi présents. Le directeur des relations publiques, M. Camille Archambault, de Montréal, a prononcé l'allocution d'ouverture dans laquelle il a souligné les progrès de l'industrie et du camionnage au cours des trente dernières années. En 1922, 37,00 camions seulement roulaient sur les routes de la province tandis qu'on en comptait 766,724 l'an dernier. Les salaires payés au cours de l'an dernier se sont élevés à \$90,000,000 tandis que 34,

000,000 de tonnes de fret ont été transportées. Six cent cinquante mille personnes travaillent dans l'industrie du camionnage au Canada, sans compter les 70,000 personnes qui sont employées à la production de camions, de pneus et de pièces de rechange.

Avant de procéder à l'élection de ses administrateurs, l'assemblée a voté plusieurs résolutions dont l'une pour demander l'assurance obligatoire pour tous les camions. L'Association a aussi réitéré sa demande pour l'établissement d'un ministère provincial des Transports afin de coordonner les différentes organisations qui contrôlent présentement cette industrie. L'assemblée s'est aussi prononcée en faveur de l'établissement d'un connaissance uniforme et elle a demandé au gouvernement provincial le privilège de comparaître devant la Commission Fédérale des Transports afin de pouvoir s'opposer au changement des tarifs des chemins de fer. Jusqu'à maintenant, la Commission Fédérale des Transports a refusé d'entendre l'Association sous le prétexte qu'elle ne relève pas du contrôle fédéral.

L'assemblée générale s'est terminée par un banquet à l'hôtel St-Louis sous la présidence de M. Dumas. Parmi ceux qui y prirent la parole, mentionnons en plus du nouveau président de l'Association, le directeur des relations publiques, M. Archambault, ainsi que le nouveau député de Rimouski aux Communes, M. Gérard Legaré.

Un feu de brousse détruit une ferme

Montréal. — Un journaliste de l'Association Forestière Canadienne en campagne nous révèle aujourd'hui comment un fermier du Québec a vu toutes ses économies s'envoler en fumée par défi du garde-feu.

Depuis des années une loi du Québec oblige les propriétaires dans les régions boisées de se munir d'un permis de brûlage émis par le garde-feu régional. De tels permis sont requis avant de procéder à la destruction des débris d'abatis ou au brûlage de la brousse, lesquels ne sont accordés que lorsque la température ne présente aucun danger. Au cours d'une semaine particulièrement sèche et dangereuse, un fermier bien établi dans la vallée du St-Maurice demanda un permis pour détruire des broussailles qui couvraient certaine partie de son domaine, permis qui lui fut refusé. En dépit des avertissements du danger que présentait cette opération, il mit le feu à la brousse. Le vent qui s'élevait changea de direction et dirigea les flammes vers les bâtisses de la ferme. Dès midi, sa maison, son aménagement, ses granges et un matériel agricole important étaient réduits en cendres, sans aucun recours aux assurances.

"J'ai 65 ans et il ne me reste qu'une parcelle de sol brûlé", de dire le fermier au journaliste de l'Association Forestière Canadienne. "Les gardes-feux avaient prévu juste le risque que j'encourais, mais j'ai fait fi de leurs conseils et une catastrophe a été le prix de mon geste".

Décès à St-Léon-le-Grand

A St-Léon-le-Grand, est décédé subitement, le 14 août, à l'âge de 69 ans et 6 mois, M. Amédée Levasseur, époux de Mme Marie Bouchard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, MM. Philippe et Albert et Mme Eustache Côté (Angéline) ainsi que ses frères et soeurs, M. Alphonse Levasseur, de St-Léon-le-Grand, Mme Philippe Bérubé (Anna), de Fall-River, Mass., Mme Arthur McKinnon (Victoria), de Montréal, et Mme Georges Ross (Philomène), de St-Léon-le-Grand, de même qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Une foule considérable assistait aux funérailles. Conduisaient le deuil, les fils et fille du défunt, sa soeur, Mme Georges Ross, sa belle-soeur, Mme Louis Bouchard, de Montréal; sa bru, Mme Philippe Levasseur; ses nièces, Mme Yvon Couillard, de Rimouski, Mme Joseph Lessard, Mlle Anna Levasseur, Mme Alexandre Perreault; son neveu, M. Albert Levasseur, aussi de St-Léon-le-Grand; ses petits-enfants, Marc Côté, Marguerite, Rachel, Jean-Guy et Jacques Levasseur.

Portait la croix, M. Georges Potvin. Les porteurs du corps étaient MM. Joseph Lessard, Alexandre Perreault, Georges Ross, Lionel Perreault, M. Lefrançois et Joseph Robichaud.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

FAITS DIVERS

DECES A ST-OCTAVE

L'inspecteur général adjoint des écoles primaires de la province, M. J.-Wilfrid Caron, a été éprouvé par la mort de son père, ces jours derniers. M. Joseph Caron, citoyen de St-Octave de Métiis, est décédé dans sa 79e année.

BOURSE AU DR SOUCY

Le Dr Gervais Soucy, de St-Remi de Price, est au nombre des 5 médecins à qui le ministère fédéral de la Santé vient d'accorder des bourses d'étude sur le contrôle de la tuberculose. Ces bourses leur permettront de se spécialiser dans les hôpitaux du Canada et des Etats-Unis. Les études post-universitaires dureront trois ans.

CHUTE FATALE

M. Ovila Gagné, d'Amqui, a été blessé dans une collision survenue entre une automobile et une camionnette. M. Gagné se trouvait sur la plateforme de la camionnette et il fut projeté sur le sol par la violence de la collision. Il souffre de différentes contusions. Le conducteur de la camionnette, M. Gérard Bouchard, ne fut pas blessé.

BOURSIER

M. Yvon Laflamme, de Padoue, a obtenu une bourse de la Canadian Industries. M. Laflamme a terminé brillamment à l'Université Laval des études de 5 ans. Depuis deux ans, il était professeur au Collège Militaire de Kingston.

TRAVAUX FEDERAUX

Le ministère fédéral des Travaux publics entreprendra dès cet automne plusieurs travaux dans la Gaspésie. Des soumissions ont été demandées pour la construction d'une brise-lames à Cap-Desrosiers, pour le prolongement d'une jetée à Rivière-Caplan et pour des améliorations au port de Grande-Rivière. A Rimouski, le ministère projette la construction d'un entrepôt sur le quai de Rimouski-Est.

POUR L'ALLEMAGNE

Quelques aviateurs de la région quitteront le pays prochainement pour aller continuer leur service en Allemagne. Parmi eux figurent l'aviateur Pierre Lebel, de Ste-Jeanne d'Arc, et l'aviateur Félicien Lebel, de Trois-Pistoles.

ASSISES A PERCE

Le procureur général vient de fixer au 5 octobre la date d'ouverture des prochaines assises criminelles à Gaspé. Plusieurs procès sont déjà inscrits à l'urôle dont celui de l'auteur de l'attentat criminel survenu récemment à New-Carlisle.

CONGRESSISTES A BAIE-COMEAU

Les Marchands Détaillants qui prendront part à leur croisière annuelle sur le Tadoussac visiteront cette année la ville de Baie-Comeau. Ils y seront reçus par les autorités municipales et la Chambre de Com-

merce. Le départ se fera de Montréal le 13 septembre. A l'arrivée du navire à Baie-Comeau, ils visiteront les usines de la Quebec North Shore et se rendront jusqu'à Hauterive, siège du diocèse. Le retour à Montréal se fera le 13 septembre.

MORTELLEMENT BLESSE

Claude Alain, un garçonnet de 14 ans, est mort dans un accident d'automobile à Shelter Bay. Le jeune homme se trouvait avec 11 compagnons sur un camion que conduisait son père. Il y eut plusieurs blessés mais le jeune Alain fut le seul à perdre la vie.

REFERENDUM A SEPT-ILES

Les contribuables de Sept-Iles ont voté, la semaine dernière, en faveur d'une dépense de \$250,000 pour l'exécution de plusieurs travaux publics.

Il s'agirait notamment de construire un hôtel-de-ville et de refaire les rues et des trottoirs. 95% des contribuables ont approuvé le projet, avec une évaluation de \$2,244,000. Ceux qui ont voté contre le projet avaient une évaluation globale de \$121,000.

CHOIX DE DELEGUES

Les dirigeants des différents syndicats de la région se préparent à déléguer des représentants au congrès annuel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada qui aura lieu à Québec du 13 au 18 septembre. Le président général, M. Gérard Picard, dirigera les délibérations.

CONSPIRATION EVENTEE

Trois individus de la région ont comparu devant le magistrat de district sous une accusation de conspira-

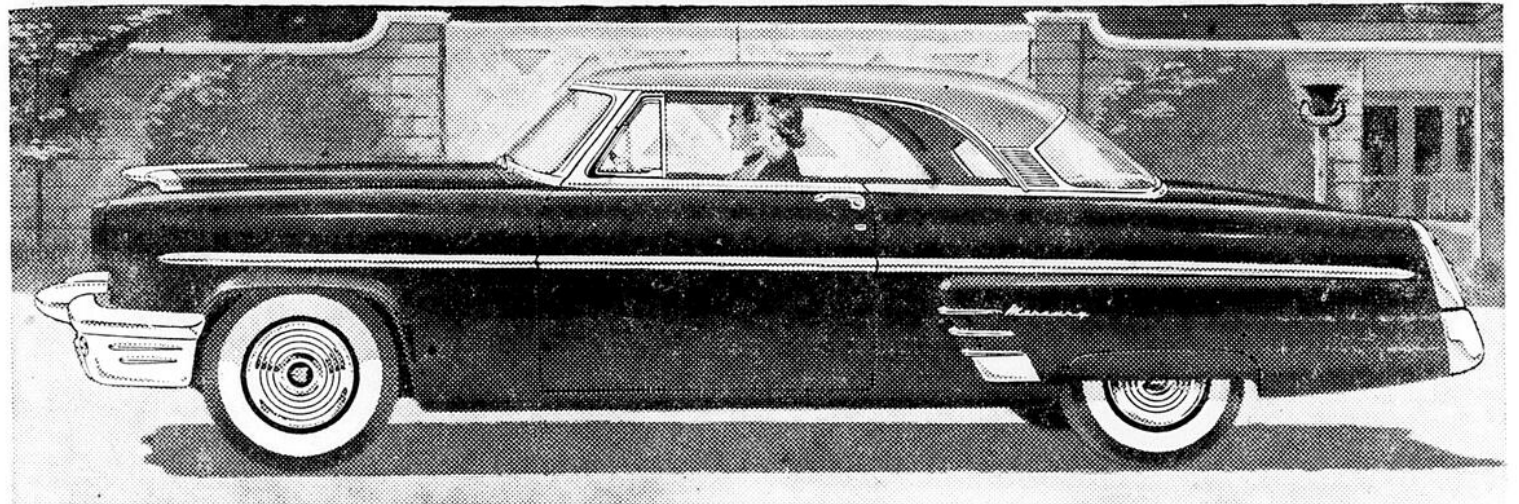
tion dans le but de frauder la Cie Price Brothers. Une enquête avait révélé qu'une certaine quantité de bois avait été mesurée deux fois. Un des accusés, qui était un entrepreneur de la compagnie, a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles. Deux autres, l'un de St-Marcellin et l'autre de St-Narcisse, ont avoué leur culpabilité et ont été condamnés, le premier à trois mois et le deuxième à un mois d'emprisonnement. On croit que d'autres arrestations seront opérées en rapport avec cette fraude.

VETURE ET PROFESSION

Plusieurs jeunes filles de la région ont prononcé des vœux annuels ou perpétuels lors d'une cérémonie de vœux qui s'est déroulée en fin de semaine à la Maison-Mère du Bon

Pasteur de Québec. Parmi celles qui ont prononcé des vœux perpétuels, mentionnons Marcelle Pouliot, de Rimouski, Rolande et Yolande Otis, de Ste-Félicité, et Béatrice Veilleux, de St-Clément. Au nombre de celles qui ont prononcé des vœux annuels mentionnons Lauréanne Hamilton, de St-Adelme, Alfréda Simard, de St-Epiphanie, Françoise Beaulieu, des Capucins, et Solange Pelletier, de St-Louis du Ha! Ha! Mlles Lydia Dubé, de Matane, et Colette Paquet, de St-Jean de Cherboung, étaient parmi celles qui ont revêtu le St-Habit.

● Au cours de l'année 1952, l'industrie du textile de coton du Canada — subissant une crise économique — n'a utilisé que 340,000 balles de coton brut comparativement à 443,000 balles en 1951.



LE COUPÉ DE LUXE MERCURY MONTEREY

Pneus à paroi blanche, bavolets et protège-grille — facultatifs moyennant supplément.

la MERCURY

offre puissance et beauté, ainsi que
les plus nouveaux dispositifs automatiques

Faites l'essai de la Mercury: vous serez séduit par sa beauté, étonné par sa puissance, émerveillé par ses dispositifs automatiques qui réduisent l'effort au minimum. Dès les premiers milles, vous constaterez sa souplesse, sa tenue de route extraordinaires! Vous serez ravi par la docilité et la douceur de son moteur (V-8, évidemment!), par sa *servo-direction** qui permet de conduire sans le moindre effort, par ses *servo-freins** qui assurent des arrêts rapides et rectilignes deux fois plus aisément. Bien plus encore: le siège *s'ajuste automatiquement** de 4 façons pour vous procurer la position la plus confortable!

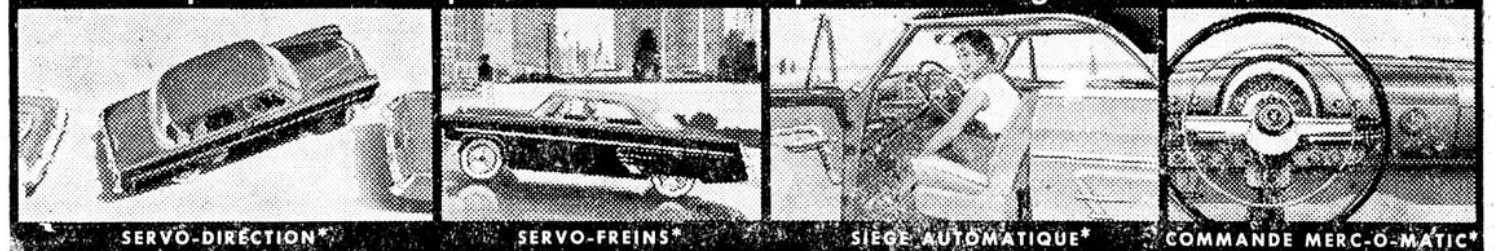
Après cet essai, vous conviendrez que la nouvelle Mercury est la meilleure de toutes! La douceur de sa performance et la commodité de ses dispositifs automatiques la placent

bien au delà de toute comparaison. Et si vous n'avez pas fait cet essai, ne tardez plus: allez immédiatement chez le plus proche vendeur autorisé.

CHOIX DE 3 TRANSMISSIONS: la commande *Merc-O-Matic* (la meilleure des transmissions automatiques) et l'économique surmultiplication *Touch-O-Matic* — toutes deux facultatives moyennant supplément — ou la silencieuse boîte standard à vitesses synchronisées.

V-8 évidemment!

Les dispositifs automatiques de la MERCURY ajoutent à son agrément et à sa sécurité



SERVO-DIRECTION*
La *servo-direction* Mercury, maintenant procurable sur tous les modèles, conserve sur route les mêmes réactions qu'un volant ordinaire, mais entre en jeu dès qu'il faut manier le volant autrement que "du bout des doigts". Elle multiplie par trois la force de vos bras et permet de manoeuvrer facilement dans les endroits difficiles.

SERVO-FREINS*
Les nouveaux *servo-freins* (facultatifs) de la Mercury exigent à peine plus de pression que l'accélérateur. Le poids seul de votre pied suffit à retenir la voiture, dans une côte. Ils assurent des arrêts rectilignes avec moitié moins d'effort... et beaucoup plus de facilité puisque, la pédale étant plus basse, le pied passe plus vite de l'accélérateur au frein.

SIÈGE AUTOMATIQUE*
Le siège automatique Mercury, réglable de 4 façons, peut être installé sur tous les modèles. En pressant un bouton, vous le faites avancer ou reculer, monter ou descendre et vous le placez dans la position la plus confortable qui vous permet de mieux conduire.

COMMANDE MERC-O-MATIC*
La transmission automatique *Merc-O-Matic* supprime complètement le débrayage et les changements de vitesse. Pour avancer vous n'avez qu'à peser sur l'accélérateur après avoir placé convenablement le levier sélecteur. Accélération rapide; changement automatique pour grimper les côtes; contrôle parfait dans les courbes. Procurable sur tous les modèles. *Moyennant supplément.



AVANT DE FIXER VOTRE CHOIX, ESSAYEZ LA MERCURY

Levasseur & Frères Inc.

25 RUE ST-JEROME

MATANE

Téléphone 347

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ UN VENDEUR MERCURY



"Ca ravigote"

7¢ la bouteille
taxes fédérales incluses

Deux fois plus de séminaristes

OTTAWA (IN) — Il y a au Canada 1,975 séminaristes et scolastiques catholiques contre 776 étudiants qui désirent devenir ministres dans

toutes les diverses confessions protestantes. C'est la conclusion d'une enquête de A. C. Forest publiée dans le "Journal" d'Ottawa. Les églises protestantes sont à court de ministres; l'église presbytérienne semble la plus mal partagée.

Dr Paul Sarrasin

Chirurgien-orthopédiste

227 St-Jérôme, - Edifice Richard - Tél. 1055

Spécialité : fracture et maladie des os.

Heures de bureau :

2h. p.m. à 4h. p.m. — 7h. p.m. à 8h. p.m.

Mme A.-S. RIOUX

Représentante

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.

86 rue St-Pierre

Téléphone : 17

MATANE

J.-ARTHUR DESJARDINS (Inc.)

Assurances Générales

Edifice de la Gare

Téléphone: 971

MATANE

LUCIEN MERCIER, C.A.

Comptable agréé—Chartered Accountant
Syndic licencié—Licensed Trustee

Bureau: Edifice de la Gare - Téléphone : 602

Résidence: 31 D'Amours — C. P. 409

MATANE

PAUL-H. SIMARD & CIE

Comptables Agréés

Paul H. Simard, B. Com. L.A., C.A.

Syndic licencié

Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.

Emilien Martel, M.S.C., C.A.

Camille Godin, M.S.C., C.A.

315, Boul. Charest
QUEBEC

Tél : 2-7913
3-7367

BENOIT FILLION

NETTOYEUR

Satisfaction garantie

Téléphone : 875

40 St-Georges

MATANE.

N. PILON

NETTOYEUR-EXPERT

Lingerie pour dames et pour hommes

PROCEDE

RETEX

PROCESS

Tapis — Rideaux — Autre lingerie de maison

72, rue St-Christophe

MATANE

La Compagnie
d'Assurance-vie
Crown-Life

Antoine Harrison
agent

PONCHEVILLE — Tél. 25-s-11 — MATANE

L'immigration

NICOLET (IN) — La Société Canadienne d'Etablissement Rural a tenu dernièrement à Nicolet des journées d'étude nationales. Voici quelques résolutions prises à cette occasion au sujet de l'immigration au Canada.

Attendu que Sa Sainteté Pie XII a réitéré à maintes reprises ses appels en faveur des réfugiés, des populations excédentaires et des immigrants d'Europe;

Attendu que l'existence au Canada de grandes étendues de terre inoccupée et des possibilités d'emploi industriel imposent aux catholiques du pays le devoir de charité internationale de faciliter l'accès au Canada de familles catholiques de réfugiés des pays surpeuplés;

Attendu que l'Episcopat du Canada a demandé à la Société Canadienne d'Etablissement Rural d'être le correspondant de la "Commission internationale catholique pour les Migrations";

Attendu que l'application d'une politique rationnelle de peuplement reposent sur la vie rurale s'impose au Canada et que l'accueil bienveillant et efficace d'immigrants catholiques fait partie d'une telle politique;

Attendu que d'autres sociétés bénévoles sont déjà très actives dans ce domaine.

Les participants aux Journées d'étude nationales constatent avec plaisir le travail accompli par la Société Canadienne d'Etablissement Rural en faveur du regroupement de familles catholiques séparées; l'encouragent à continuer son oeuvre en marge de son programme d'établissement rural pour les Canadiens; et, à ces fins, demandent aux associations-membres de la Société Canadienne d'Etablissement Rural de lui accorder leur appui et leur concours.

Hollandais catholiques encouragés à émigrer au Canada

LA HAYE (IN) — Le prochain Congrès National pour l'Emigration Catholique demandera aux catholiques hollandais, en particulier aux jeunes filles, d'émigrer en plus grand nombre.

Seulement 32 pour cent des 50,00 émigrés en 1952 étaient des catholiques, tandis que la population catholique des Pays-Bas se chiffre à 38%. L'augmentation naturelle de la population en Hollande est de 200,000 par année. Les catholiques devraient de préférence émigrer dans des pays catholiques ou des pays mixtes où la vie paroissiale catholique est bien organisée. Les jeunes filles sont invitées à aller fonder des foyers avec leurs coreligionnaires et compatriotes.

Fernand Morissette

Tél : 1039

ARPENTEUR GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
LOCAL 215, édifice de la gare
MATANE

Procurez vous un
SUPPORT SPENCER
dessiné spécialement
pour vous

Que vous ayez besoin d'un corset esthétique ou d'un support médical, je suis à votre disposition.

SPECIALITES : Ceintures et corsets médicaux pour hommes, femmes et enfants. Satisfaction garantie. Adressez-vous à

Mme L. S. PELLETIER

Corsetière Spencer diplômée

5, rue de la Fabrique Tél : 403

MATANE

Voisin de l'église

RAOUL FAFARD, C.R.

AVOCAT

Téléphone: 69 — Case postale 100

207 St-Jérôme

MATANE

Dr JACQUES THIBAUT

257 Ave. St-Jérôme, Matane.

Tél. 797

Chirurgien-Dentiste

Heures de Bureau :

9hres à 12hrs. A.M. — 1.30 hrs. à 5 hrs P.M.

Le soir sur appointment

Dr MAURICE PIUZE

Heures de Bureau :

2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.

124 Ave. St-Jérôme

MATANE

Dr Claude D'Amours

CHIRURGIEN-DENTISTE

3 rue Soucy - Téléphone : 805

MATANE

Heures de Bureau :

Lundi, mercredi, vendredi—9h. a.m. à 10h. p.m.

Mardi, jeudi—9h. a.m. à 5h. p.m.

Samedi—9h. a.m. à midi.

Tél : 398

Rés. 193

Docteur L.-PHILIPPE GAGNON

MEDECIN-CHIRURGIEN

182 Avenue St-Jérôme,

MATANE.

JEAN LEBEL, L.S.C., C.A.

Comptable agréé

Chartered Accountant

145 Ave St-Jérôme

Téléphone :130

MATANE.

RODRIGUE COTE

NOTAIRE

Heures de Bureau :

9h. a.m. à 12h. — 1.30h. p.m. à 5h. p.m.

Palais de Justice

MATANE

L. THIBAUT & FRERES

Représentants de

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD

Pontiac, Buick, Camions G.M.C.

Pièces de rechange G.M.C.

Amqui

Accident.— M. Ovilla Gagné a été blessé dans une collision survenue entre une automobile et une camionnette. M. Gagné se trouvait sur la plate-forme de la camionnette et il fut projeté sur le sol par la violence

de la collision. Il souffre de différentes contusions. Le conducteur de la camionnette, M. Gérard Bouchard, ne fut pas blessé.

Retraite.— Le 23 août dernier, plusieurs dames et jeunes filles se réunissaient pour suivre les exercices de la retraite paroissiale. Une autre

retraite aura lieu le 30 août pour les jeunes gens et les hommes, puis ce sera celle des élèves des écoles. Les prédicateurs à ces retraites sont deux Pères Rédemptoristes.

Soirée d'adieu.— Le 26 juillet dernier, avait lieu une belle réunion de famille à l'occasion du départ de M.

Joseph-Marie Belzile, fils de M. et Mme Maurice Belzile, pour entrer au noviciat des Pères Capucins, de Cacouna. M. Belzile a terminé son cours classique au Séminaire de St-François de Québec, en juin dernier. M. l'abbé Côté, curé, ainsi que MM. les vicaires offrirent leurs meilleurs

vœux à M. Belzile à l'occasion de son départ.

● Le plus considérable acheteur industriel du Canada, les Chemins de fer nationaux, ont placé des commandes auprès de 10,000 établissements en 1952.

Il se vend plus de



que de toute autre voiture!

**Que l'on ne s'y trompe pas
CHEVROLET est la VEDETTE!**

*1^{ère} en ventes!
1^{ère} en valeur!
1^{ère} en demande!*

Il n'y a qu'une voiture qui puisse être la vedette! Une seule qui soit la favorite! Une seule qui soit la plus recherchée, celle qui se vend le plus au Canada! Cette voiture, d'année en année, est la Chevrolet. Durant les six premiers mois de 1953, d'après les derniers chiffres officiels d'inscription, les Canadiens ont acheté 41,660 Chevrolet. Cela représente 12,401 voitures de plus que n'en a vendu le plus proche concurrent — une preuve dramatique de la préférence que le Canada continue d'accorder à la Chevrolet!

L'immense popularité de la Chevrolet permet de plus faibles coûts de production. Et c'est vous qui bénéficiez des grandes épargnes réalisées! Et, comme la valeur de la Chevrolet est durable, vous avez encore d'autres dollars de plus quand vous échangez votre Chevrolet, car la Chevrolet obtient toujours de plus hautes valeurs en échange que toute autre voiture au Canada! La preuve définitive de cette bonne valeur réside dans la fidélité des conducteurs de Chevrolet, une fidélité qui s'affermi d'année en année — avec chaque excellente Chevrolet que nous construisons.

Bien que d'autres voitures soient disponibles, des milliers de Canadiens attendent patiemment leur Chevrolet. Ils n'en veulent pas d'autre! Cela prouve sûrement la supériorité des Chevrolet... et la faveur incontestée dont elle jouit auprès des automobilistes Canadiens.

C-2053CF

P. E. Bouffard Ltée, Matane

LE GOUVERNEMENT DE QUEBEC FAIT EXECUTER DES TRAVAUX GEOLOGIQUES IMPORTANTS

Le programme des travaux géologiques pour l'année 1953 entrepris sous la direction du ministère des Mines de Québec est très considérable. En effet, 29 projets sont actuellement en voie d'exécution. L'honorable C. D. French, ministre des Mines, en soulignant l'importance de ces travaux, a remarqué que beaucoup plus encore aurait pu être réalisé s'il s'était trouvé un plus grand nombre de géologues et d'étudiants en géologie disponibles.

Les équipes géologiques actuellement au travail se trouvent dispersées sur un immense territoire s'étendant de la limite sud de la province jusqu'aux régions sous-arctiques avoisinant la baie d'Ungava d'une part, et de la frontière d'Ontario à l'ouest jusqu'à l'est de Gaspé et la Côte Nord du golfe St-Laurent d'autre part.

Nous donnons ci-après une liste

partielle des différents projets en voie d'exécution et les noms des géologues en charge de chacun d'eux.

Ungava

Robert Bergeron étudie la région du lac Carol, à 50 milles à l'ouest de l'extrémité sud de la baie d'Ungava. Cette superficie, jusqu'ici complètement inexplorée, offre des possibilités fort intéressantes pour la découverte de gisements de métaux de base, de même que de formations ferrifères semblables à celles qu'on a découvertes ailleurs dans cette nouvelle et importante région minière et qu'on est présentement à mettre en valeur.

Comté de Saguenay

Deux équipes géologiques travaillent dans ou près de la région actuellement ouverte par la voie ferrée en construction et qui relie Sept-Iles aux immenses gisements de fer de l'Un-

gava et du Labrador.

L'une de ces équipes, dirigée par M. A. Klugman, examine une région à environ 40 milles à l'est de Sept-Iles, comprenant les cantons de Charpeney, de Coopman et de Bailloquet.

L'autre équipe, conduite par Roger Blais, parcourt la région de la rivière Wacouana, le long de la voie ferrée, à environ 60 milles au nord de Sept-Iles.

Péninsule de Gaspé

J. J. Brummer est à faire une étude géologique détaillée du quart nord-ouest du canton de Holland où une subsidiaire de Noranda Mines Ltd, Gaspé Copper Mines Ltd, est à faire des travaux importants pour la mise en production sur une grande échelle, de ses gisements de cuivre.

J. E. Riddell, qui dirige des recherches sur la prospection géochimique, étudie les sols et les eaux dans le voisinage des gisements de zinc et de plomb du canton Lemieux, au centre de la péninsule de Gaspé.

H. W. McGerrigle continue l'étude géologique du pays compris entre la région cuprifère et la côte sud du golfe St-Laurent. Cette année, son travail inclut des parties des cantons de Grande-Vallée, de Denoue et de Champoux.

G. W. Waddington examine des gîtes de marne dans différentes parties de la péninsule de Gaspé.

Les Ursulines de Rimouski font partie de l'union

Par décret daté du 7 juin 1953, le Saint-Siège a formé l'Union canadienne des Moniales de Sainte Ursule, qui groupe tous les monastères d'Ursulines rattachés jusqu'ici à Québec, Trois-Rivières, Rimouski et Gaspé, y compris deux missions au Japon.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Saint-Siège, Son vient de nommer la Prieure générale Excellence le Délégué Apostolique

et les autres membres du Conseil général de l'Union canadienne des Ursulines :

Prieure générale : Très Révérende Mère Saint-François-de-Sales-Hébert, ex-supérieure du monastère de Roberval.

Assistants générales : Révérende Mère Saint-Mathieu, de Trois-Rivières; Révérende Mère Marie-de-la-Providence, de Québec; Révérende Mère Sainte-Rose-de-Lima, de Ri-

mouski; Révérende Mère Sainte-Angele, de Gaspé.

Econome générale : Révérende Mère Sainte-Clotilde, de Québec.

Secrétaire générale : Révérende Mère Marie-du-Précieux-Sang, de Trois-Rivières.

● Une division moderne de l'armée canadienne doit utiliser quelque 2,200 véhicules moteurs pour le service et le transport des soldats.



Pourquoi toujours TREMBLAY FLEURISTE. Seule raison : l'art dans les fleurs. Pour toutes occasions : Couronnes ou gerbes mortuaires, bouquets de noces, corbeilles, etc.

Tremblay Fleuriste

60 St-Pierre, - MATANE - Tél. 254

Mme A.-S. RIOUX

Représentante

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.

86 rue St-Pierre

Téléphone : 17

MATANE

BON
sur tous rapports

JUSQU'À LA DERNIÈRE GOUTTE DÉLICIEUSE

MÊME LA SOIF DEVIENT UN PLAISIR.

K.122F

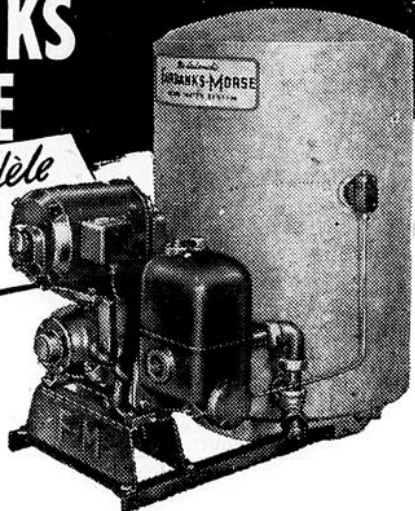
KIST
MARQUE DÉPOSÉE

SYSTEME DE CHAUFFAGE SYSTEME D'EAU

Choisissez un **SYSTEME D'EAU FAIRBANKS MORSE**

Il existe un modèle pour répondre à vos besoins

Modèle 425 M-30, pour puits peu profond. Capacité, 400 gallons par heure. Double action. Huilage et amorçage automatiques.



Les systèmes d'eau Fairbanks-Morse sont garantis par une compagnie qui a à son crédit plus de 120 ans d'expérience dans la construction de l'outillage mécanique.



Chaque pompe Fairbanks-Morse porte une étiquette indiquant son débit d'eau au réservoir, tel que certifié par un laboratoire impartial.

Que vous ayez à pourvoir aux besoins d'une grande ferme ou à ceux d'une simple maisonnette, vous pouvez vous faire installer un système d'eau Fairbanks-Morse qui répondra parfaitement aux exigences de votre situation. Chacun de nos systèmes, que ce soit pour puits profond ou puits peu profond, est fait pour donner un service durable, efficace, économique et exempt d'ennuis. La plupart sont livrés tout assemblés, et leur installation est facile et peu coûteuse. Nous pouvons vous fournir tous les renseignements.

Qu'il s'agisse de système de chauffage ou de système d'eau

FAIRBANKS MORSE signifie satisfaction

AUTOMATIQUE
COMPACTE



Fabriquée en 3 grandeurs

FAIRBANKS MORSE
FOURNAISE à l'Huile

UNITÉ COMPLÈTE POUR CHAUFFAGE CENTRAL, AVEC EAU OU VAPEUR

Cette Fournaise F.M. pour chauffage central a été conçue pour donner le maximum en fait de durée et de performance. L'emploi, dans sa fabrication, d'une fonte de qualité et de trois sortes d'acier moderne lui permet de résister aux températures les plus élevées ainsi qu'à la corrosion. Les gaines de chauffe sont du genre non-tubulaire et la combustion de l'huile s'effectue d'une façon complète dans les unités. Venez voir cette Fournaise à l'huile F.M. et vous convaincre vous-même de sa supériorité.

ANS. COTE & FILS LTEE

"LA MAISON QUI A DE TOUT"

81 de la Cathédrale

Tél 2244

RIMOUSKI

ROY & BELZILE, Enr.

65 Evêché Tél. 3772 Rimouski
SPECIALITE EN POSAGE DE

TERRAZO

Tuiles caoutchouc,
Tuiles céramiques,
Prélarts, etc.

Nominations au poste CKBL

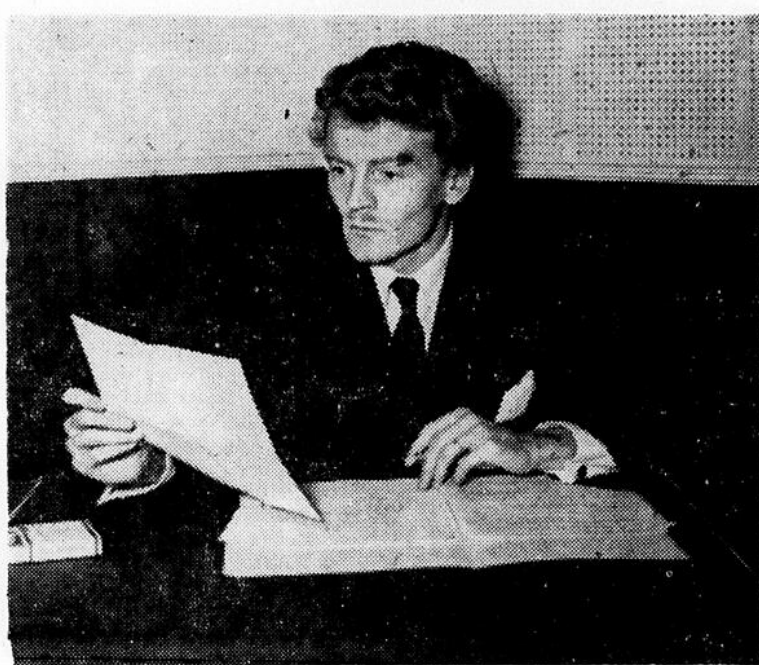


MARCEL HOULE

Marcel Houle est nommé CHEF DE PRODUCTION et Jean St-Denis devient DIRECTEUR DES PROGRAMMES.

Le développement toujours grandissant des activités du Poste CKBL a nécessité la distribution de ces nouvelles responsabilités. Avec ses 5 années de service comme annonceur, romancier, réalisateur, interprète et son expérience acquise au contact du commanditaire et du public en général, Marcel Houle était tout désigné pour être Chef de Production. Il s'occupera d'enregistrements commerciaux, de réalisations théâtrales et agira comme conseiller dans l'agencement, le choix et la mise au point des émissions.

L'orientation générale des programmes prendra, d'ailleurs une nouvelle puissance sous la direction de Jean St-Denis qui a déjà fait ses preuves comme annonceur, scripteur, réalisateur et interprète à CKRN, Rouen; CHLC, Québec; CHNC, New-Carlisle; CKCH, Hull; CHLO, Sodbury et CRSB, St-Boniface. Radio Canada a déjà retenu ses services, comme in-



JEAN ST-DENIS

terprète de romans radiophoniques et l'Office National du Film lui a permis d'exercer ses talents dans le court métrage. Certaines de ses productions pour le studio G-7 ont, par ailleurs, été réalisées par Yves Thériault.

Jean St Denis a même tourné avec Renaissance Film dans "Le Gros Bill" et "Les Lumières de ma Ville". Il a passé trois saisons comme acteur dans l'équipe Pierre Dagenais au Théâtre Gesù et a fait face, maintes et maintes fois, aux feux de la rampe au Théâtre National de Montréal avec la Troupe d'Henri Deyglun.

Ses qualités naturelles et son expérience, jointes à ses nombreuses connaissances, lui permettront de remplir avec brio la fonction de Directeur des Programmes.

Lors de la prochaine saison radiophonique qui fera connaître de magnifiques et nombreuses émissions nouvelles, les auditeurs de CKBL pourront, en toute sincérité, féliciter Monsieur René Lapointe, Directeur-Gérant d'avoir su s'entourer de deux collaborateurs d'une aussi grande qualité.

Naissances à St-Rédempteur

Baptêmes.— Le 23 août, Rose-de-Lima-Jacqueline, née le même jour, enfant de M. et Mme Léon Chassé (Rose-de-Lima Savard), de Ste-Félicité, Parrain et marraine, M. et Mme J.-M. Imbeault.

— Le 23, Joseph-Laval, né le 18, enfant de M. et Mme Georges-Henri Langlois (Monique Turcotte), de Grosses-Roches, Parrain et marraine, M. et Mme Patrick Langlois, oncle et tante de l'enfant.

— Le 23, Marie-France, née le 18, enfant de M. et Mme Georges-Henri Langlois (Monique Turcotte), de Grosses-Roches, Parrain et marraine, M. et Mme Elisée Langlois, grands-parents de l'enfant.

— Le 23, Marie-Monique, née le 1er août, enfant de M. et Mme Jean-Yves Gagné (Lucienne Gagné), de St-Nil, Parrain et marraine, M. Charles Tremblay et Mlle Colette Gagné, tante de l'enfant.

— Le 23, Marie-Estelle-Louise, née le 22, enfant de M. et Mme Gilles Caouette (Bibiane Gauthier), Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Gauthier, grands-parents de l'enfant.

— Le 25, Marie-Ginette, née le 23, enfant de M. et Mme Léonard Chénier (Albertine Ouellet), Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Chénier, oncle et tante de l'enfant.

— Le 31, Clarence-Edmond, né le 27, enfant de M. et Mme Roland Martel (Françoise Jean), de St-René, Parrain et marraine, M. et Mme Léo Gagné, oncle et tante de l'enfant.

— Le 31, Marie-Francine-Ghislaine, née le 29, enfant de M. et Mme Louis St-Pierre (Robertine Imbault), de St-Nil, Parrain et marraine, M. et Mme Valmont Imbault.

Décès.— Le 27, Mlle Clémence Levasseur, fille de M. et Mme Clément Levasseur, de Baie-des-Sables, décédée à l'âge de 13 ans.

— Le 31, Mlle Yvonne Gauthier, décédée à l'âge de 47 ans.

Annonces classées

TARIF: Vingt-cinq cents par insertion pour un maximum de 25 mots. Pour plus de 25 mots, .02 le mot. Adressez vos envois à La Voix de Matane, case postale 998, Matane, ou téléphonez à 260 ou 278, Matane.

A VENDRE — Maison de deux logements. S'adresser à 9, rue St-Laurent, Matane.

A VENDRE : maison de deux logements à 9 rue St-Laurent. S'adresser à M. Robert St-Louis, Matane.

A VENDRE : maison avec ou sans ameublement. S'adresser à Mme Léopold Garon, rue de la Fabrique, Matane.

A VENDRE — Garage moderne, construction en blocs de ciment avec charpente de béton armé. Outillage complet. Site commercial. Bonne clientèle. Conditions faciles. S'adresser à C. P. 345, tél. : 2338, Rimouski.

PROPRIÉTAIRE A VENDRE — Propriété commerciale située à 54, rue Soucy, 11 voûte à fourrure est comprise. S'adresser à l'hôtel Belley, tél. 506, Matane.

A LOUER — Logement pour couple sans enfant ou pour une jeune fille. S'adresser à 48, rue St-Jean, tél. 274, Matane.

A LOUER — Beau logement de 4 pièces au 2e étage. S'adresser à Mme Joseph Harrison, 85 St-Christophe, tél. 297, Matane.

A LOUER — appartements modernes. S'adresser à Mme Auguste Côté, 113 rue St-Jérôme, tél. 963, Matane.

ON DEMANDE

Commis des postes, \$1,860-\$2,560, à Matane (P. Q.). Détails et formulaires de demande au bureau de poste et au Service national de placement.

GAGNEZ DE L'ARGENT. Faites-vous des amis en vendant des blouses, jupes, chemises, slacks. Haute qualité à de très bas prix. Échantillons prêts. Bonne commission. Stenber Distributing Co., 30 McRoberts Ave, Toronto.

Décoration papale à l'ex-régente d'Etat des Filles d'Isabelle

Une communication de la Délégation apostolique au Canada informe que Sa Sainteté le Pape Pie XII a accordé la médaille "Bene Merenti" à Mme Mary-H. Butler, d'Arvida, en reconnaissance du magnifique travail d'expansion sociale et religieuse qu'elle a accompli lors des dix ans pendant lesquels elle a occupé le poste de Régente d'Etat des Filles d'Isabelle dans la province de Québec, travail qu'elle continue en sa qualité de directrice nationale de l'Ordre.

Cette médaille sera probablement

remise à Mme Butler lors de la Convention d'Etat de l'Ordre des Filles d'Isabelle, le dimanche 13 septembre, à la messe solennelle célébrée en la cathédrale de Saint-Jérôme. Les Filles d'Isabelle de la province s'unissent à leur ex-Régente d'Etat pour remercier Dieu des faveurs qu'Il lui a accordées durant les dix années de son terme d'office et se réjouissent avec elle de cet honneur mérité qui rejaillit en même temps sur chacune d'elle.

BLE ENTIER

Quelques aliments fournissent une abondance des éléments nutritifs indispensables au maintien de l'organisme humain, par exemple les céréales à grain entier, les oeufs, le lait et le fromage. On devrait manger tous les jours, au minimum, quatre tranches de pain de blé entier, ainsi qu'une portion de céréale à grain entier, chaude ou froide.

Tournoi mondial de labour en octobre

Toronto, 2 sept.— Le premier tournoi mondial de labour se disputera au Canada, en octobre prochain, annonce officiellement l'Organisation mondiale de Concours de Labour. Les meilleurs laboureurs de 12 pays mesureront alors leur adresse. L'emblème que recevra le champion mondial de labour au tracteur sera une miniature en or d'une charrue des plus anciennes.

Le titre de champion et le trophée, connu sous le nom de "Charrue en Or Esso", seront décernés à l'issue de ce tournoi, qui se tiendra près de Cobourg, en Ontario. Cet événement aura lieu du 6 au 9 octobre.

M. J. A. Carroll, de Toronto, président de l'Organisation mondiale de Concours de Labour, fait part de l'inscription officielle au tournoi des pays suivants: Etats-Unis, Danemark, Belgique, Grande-Bretagne, Irlande du Nord, République Irlandaise, Norvège, Suède, Finlande, Hollande, Allemagne de l'Ouest et Canada.

Conjointement avec d'autres grandes maisons d'affaires outre-mer, l'Imperial Oil offrira désormais chaque année ce trophée. La conception et l'exécution de celui-ci ont été confiées à la maison anglaise de réputation mondiale, Goldsmiths & Silversmiths Co., Ltd., de Londres; ces joailliers se voient confier depuis longtemps le soin des joyaux de la Couronne anglaise. Le coût du trophée est d'environ \$1,500.

Il est une miniature d'une charrue qui se trouve au London Science Museum et dont l'origine remonterait à 1721. Cette charrue aurait été une des premières en usage en Angleterre et dans les vieux pays; elle a servi de modèle à presque toutes les charrues.

Ce trophée reposera sur une base en acajou de deux pieds de longueur, un pied de largeur et sept pouces de hauteur; la hauteur globale de cet emblème atteindra 16 pouces. L'As-

sociation nationale de labour à laquelle appartiendra le champion mondial détiendra ce trophée, alors que le champion lui-même se verra décerner une réplique d'environ le tiers de la dimension.

● Les spécialistes prétendent que le choix de la peinture exacte compte pour beaucoup dans la durée des bas de nylon.

Naissances et mariages à St-Jérôme

Baptêmes.— 23 août, Marie-Jacynthe, née le même jour, enfant de M. et Mme Amédée Desjardins (Thérèse Lefrançois), Parrain et marraine, M. et Mme Célestin Desjardins, oncle et tante de l'enfant.

— Le 23, André-Claude, né le 18, enfant de M. et Mme Jos. Labrie (Jacqueline Aubry), Parrain et marraine, M. et Mme Roland Aubry, oncle et tante de l'enfant.

— Le 23, Marie-Monique-Guyline, née le 19, enfant de M. et Mme Sarto Gauthier (Jeanne d'Arc Desrosiers), Parrain et marraine, M. et Mme Roger Desrosiers, oncle et tante de l'enfant.

— Le 27, Marie-Laure, née la veille, enfant de M. et Mme Laurent Bélanger (Jeanne-Yvette Harrison), Parrain et marraine, M. et Mme Hector Bélanger, grands-parents de l'enfant.

— Le 30, Joseph-Bernard, né le 26, enfant de M. et Mme Lucien Tardif, Parrain et marraine, M. Kenneth Tardif et Mlle Pauline Main-guy.

— Le 30, Marie-Louise-Diane, née le 28, enfant de M. et Mme Adélaïde Tapp (Simone Ouellet), Parrain et marraine, M. et Mme Joachim Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

— Le 30, Joseph-Alain-Augustin, né le 25, enfant de M. et Mme Augustin Bélanger (Germaine Forbes), Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Mariage.— Le 29 août, M. Luc Lebel avec Mlle Joan McLaren, fille de M. et Mme James McLaren.

RESTAURANT RENDEZ-VOUS

Spécialités : Smoked meat et spaghetti italien

212 Ave. St-Jérôme, - MATANE - Tél. 687

M. VALMONT CANTIN

Marchand de chaussures pour hommes femmes et enfants et pour toutes occasions.

241 Ave St-Jérôme - MATANE - Tél. 922